

**DELL CERTIFIED PARTNER**

**OFIS**  
IT. Services People. You trust.

**Imprimante Dell V313**  
Multifonction Couleur  
Impression-Photocopie-Scan

**Ordinateur**

- Dell Optiplex GX270
- Pentium 4
- 1.2 Ghz
- Ram : 1Go
- Windows XP
- Disque Dur 80Go
- Ecran Plat 17"

+ Fcfa = **185.500**

OpenOffice.org  
+Antivirus offerts

Tél. : 01-600-0000

# LA SEMAINE AFRICAINE

[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)



N° 3244 du Vendredi 23 Novembre 2012 - 61<sup>ème</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 350 F.CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Archidiocèse de Brazzaville

Mgr Dieudonné Nzapalainga reçu à Saint François par ses compatriotes



(P.11)

## Commune de Ouessou (département de la Sangha)

La police a endigué une flambée de violence contre la communauté camerounaise

(P.3)

## Coupe de la Confédération

Maintenant ou plus jamais la Coupe!



Les Fauves du Niari livreront, dimanche 25 novembre, le match de leur vie face à Djoliba du Mali. (P.20)

## Commune de Pointe-Noire

Drame humanitaire: des victimes après une pluie abondante



Cette pluie torrentielle a occasionné cinq morts et 1212 sinistrés.

(P.3)

## Direction générale des douanes et des droits indirects du Congo

Vers l'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement en Afrique

Léon-Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration

(P.9)



## Ministère de la santé et de la population



François Ibovi a lancé la campagne de visites médicales dans les établissements scolaires

Une élève passant ses visites médicales. (P.5)

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°051/BEAC/ BRAZZAVILLE/2012

*«POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE DETECTIONS INCENDIE,  
ALARME ET MATERIEL DE PROTECTION INCENDIE DE LA DIRECTION NATIONALE  
DE BRAZZAVILLE»*

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de la Direction Nationale.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de la Direction Nationale.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 200.000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Pro-

tole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°051/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°040/BEAC/ BRAZZAVILLE/2012

*«POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES (LOTS CLIMATISATION CENTRALE, ONDULEURS, GROUPE ELECTROGENE, ELECTRICITE ET PLOMBERIE) DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION NATIONALE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR NATIONAL»*

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance des installations techniques, groupe électrogène, électricité et plomberie) de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance des installations techniques (lots climatisation centrale, onduleurs, groupe électrogène, électricité et plomberie) de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F.CFA 500.000 (cinq cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux

(02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°040/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 16 novembre 2012*

Cédric ONDAYE EBAUH

Maitre Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

Avenue Félix EBOUE, immeuble «le 5 février 1979»

2<sup>ème</sup> étage gauche Q050/S

(Face ambassade de Russie), Centre-ville, Boîte Postale: 18, Brazzaville

Tél: (242) 06 639.59.39/05 583.89.78/04 418 24 45

E-mail: etudematissa@yahoo.fr

## AVIS DE CONSTITUTION

### DE LA SOCIETE DENOMMEE «AB CONSEILS»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital de 1 000 000 F. CFA

Siège social à Brazzaville

République du Congo

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 08 octobre 2012, par Maître Ado Patricia Marlène MATISSA, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré à la recette de Brazzaville, le 09 octobre 2012, sous folio 184/3 N° 2473, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;

**Objet:** La société a pour objet, en République du Congo:

- Assistance et conseils dans toutes études d'ingénierie;
- Prestations de services dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication;
- Prestations de services pétroliers dans le domaine du forage et de l'exploitation des champs pétroliers;
- Affrètement, transport et commercialisation des produits pétroliers;

**Dénomination:** La société a pour dénomination: «AB CONSEILS»;

**Siège social:** Le siège social est fixé à

Brazzaville, au numéro 34 de la rue Batakés, arrondissement 3 Poto-Poto;

**Durée:** La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de son immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier;

**Capital:** Le capital social est de 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts sociales de 10.000 F. CFA chacune, entièrement souscrites et libérées;

**Gérance:** Monsieur Florent François Emile Aimé BEMBE est nommé Gérant statutaire;

**Dépôt légal** a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 09 novembre 2012, enregistré sous le numéro 12 DA 1171;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG/BZV/12 B 3841.

*Pour Avis*

Me Ado Patricia Marlène MATISSA

Notaire

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°052/BEAC/ BRAZZAVILLE/2012

*«POUR LE NETTOYAGE DU MARBRE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION NATIONALE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR NATIONAL DE BRAZZAVILLE»*

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser le nettoyage du marbre de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour le nettoyage du marbre de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 300.000 (trois cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du

Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 052/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

Commune de Pointe-Noire

# Drame humanitaire: des victimes après une pluie abondante

Cinq morts, 1.212 sinistrés provenant des quartiers Songolo, Matendé, Mvoumvou, Tié-Tié, et plusieurs maisons détruites, tel est le bilan officiel de la catastrophe causée par la pluie torrentielle, qui s'est abattue à Pointe-Noire, la capitale économique et ville océane, dans la nuit du samedi 17 novembre 2012, de 21h à 8h du matin. Une cellule de crise a été mise en place, par les autorités locales, pour faire face à la situation humanitaire créée par la pluie.

**D**es quartiers entiers de Pointe-Noire, la capitale économique du Congo, ont été inondés, à la suite de la grande pluie tombée, la nuit du samedi 17 au dimanche 18 novembre 2012. L'eau atteignait le niveau des fenêtres des maisons, dans certains quartiers inondés. Un véritable désastre pour les habitants. Les dégâts matériels sont, en effet, importants. Cette pluie, qui est tombée sans interruption durant toute la nuit, a fait déborder les rivières Tchikobo, Tchignouka, Songolo et Loaya, qui ceinturent la ville de Pointe-Noire, à plus d'un kilomètre de part et d'autre. Toutes les maisons, qui bordent ces cours d'eau, ont été englouties par les eaux, jusqu'au niveau de la toiture, pour certaines, et au niveau des portes, pour d'autres. La circulation aussi bien des hommes que des véhicules était interrompue. Les habitants avaient les pieds dans l'eau. Les stations-services érigées au bord de ces rivières n'ont pas été épargnées. Quatre engins de la municipalité parqués vers le Stade Enrico Matei ont été aussi emportés. Au quartier Mpita, plusieurs maisons se sont effondrées comme des châteaux de cartes. Au quartier Makayabou, un mur



Alexandre Honoré Paka.

de protection s'est écroulé sur une case en planches, au moment où le couple qui y vivait dormait. L'homme est mort sur le coup; la femme a été transportée à l'hôpital de Loandjili. A Tié-Tié, le troisième arrondissement, une femme ayant abandonné seul son bébé dans la chambre, l'a retrouvé mort par noyade. Un taxi, en provenance de Mbota pour Foucks, voulant braver l'eau au niveau du pont situé à l'entrée de Foucks, a été emporté. Le chauffeur en est sorti au bout de grands efforts, avec des blessures ouvertes. De l'autre côté de l'avenue de Matendé, un autre taxi, d'un ressortissant béni-



L'eau atteignait le niveau des fenêtres des maisons, dans certains quartiers inondés.

nois, pourtant stationné à l'entrée du quartier Culotte, à la station Puma, a été, lui aussi, emporté par les eaux de Tchignouka. De l'autre côté de Tchikobo, le corps d'une femme en grossesse, de nationalité éthiopienne, et un homme non identifié ont été retrouvés morts, vers Eco-bank, à côté de l'école paramédicale Jean Joseph Loukabou. Un vieillard abandonné dans une maison par ses parents, pour cause de sorcellerie, a, lui aussi, trouvé la mort dans l'eau qui a atteint la toiture. Soit un total de cinq morts. A quelque chose malheur est bon, les pousse-pousseurs qui faisaient traverser les gens d'un bout à l'autre de l'eau, moyennant une pièce de cent francs, ont fait de bonnes affaires, pendant près de trois heures. Au regard de tout cela, les auto-

rités locales se sont mobilisées pour faire face à l'urgence, en mettant en place une cellule de crise pilotée par Alexandre Honoré Paka, préfet de Pointe-Noire, secondé par Roland Bouiti Viaudo, le député-maire de la ville, avec pour siège la mairie centrale. Trois sites ont été ouverts, pour recevoir les sinistrés: la caserne des sapeurs-pompiers, le parc des expositions de la foire et la paroisse catholique Saint-Pierre. La Fondation Congo assistance est, déjà, au chevet des sinistrés, en distribuant des matelas. La Croix-rouge congolaise, avec à sa tête, son président départemental, Michel Auguste Mababidy-Ma-Mababidy, est aussi au chevet des sinistrés. Des dons aussi arrivent: fournitures scolaires, vivres divers, lampes tempêtes et autres objets de première nécessité sont en train d'être déposés au si-



Roland Bouiti Viaudo.

ge de la cellule, par des personnes de bonne volonté. Du côté du gouvernement, Emilienne Raoul, ministre de la solidarité et de la population, est arrivée à Pointe-Noire, le lende-

main de la catastrophe, pour toucher du doigt les conséquences du drame. Elle s'est entretenue avec la cellule de crise. Faute de canalisation fiables, les routes et avenues ont été fortement endommagées. Le système de canalisation des eaux faisant défaut à Pointe-Noire, ville sérieusement confrontée aux problèmes d'urbanisme dans les quartiers populaires qui sont comme de gros villages, la pluie cause, souvent, de sérieux dégâts. L'occupation anarchique des zones maraichères, pourtant mises en défens par l'autorité municipale, a exposé les populations au drame des eaux de pluie. A Pointe-Noire, l'on se demande si les personnes ayant perdu leurs maisons seront indemnisées, comme les victimes de la catastrophe du 4 mars, à Brazzaville. Signalons que pour éviter le phénomène d'électrocution par l'eau, la S.n.e (Société nationale d'électricité) avait interrompu la fourniture du courant dans la ville.

Equateur Denis NGUIMBI

## Délégation générale des grands travaux

### Burgeap-Igip a présenté son étude de drainage des eaux de pluie à Brazzaville

Les pluies qui s'abattent à Brazzaville causent d'énormes dégâts matériels et, parfois, humains. Pour assainir la ville, le gouvernement a initié une étude de drainage des eaux de pluie. La restitution de celle-ci a eu lieu, mardi 20 novembre 2012, à la délégation générale des grands travaux, en présence d'Oscar Otoka, coordonnateur technique, et du directeur de l'A.f.d. (Agence française de développement), Patrick Dal Dello.

Le système actuel de drainage des eaux de pluie à Brazzaville, voire dans les autres villes du pays, pose problème. Il s'agit, entre autres, de la vétusté, la dégradation des équipements et de l'insuffisance du réseau de drainage. En clair, la capitale congolaise est confrontée à un certain nombre de problèmes d'assainissement susceptibles de provoquer des érosions, si aucune mesure n'est prise en urgence.

Pour trouver des solutions à cette situation, le gouvernement a mis en place une politique de dotation de la capitale en infrastructures de base supplémentaires, en vue de la réhabilitation du réseau de drainage des collecteurs naturels de la Mission, la Mfoa et Madoukou.

Conscient du rôle combien important que joue le plan de gestion environnementale et sociale, le gouvernement tente de concilier la problématique protection de l'environnement et préoccupations des populations qui payent un lourd tribut à la pluviométrie. Au regard de la sensibilité de cette étude, Oscar Otoka estime que le groupement Burgeap-Igip, concepteur de l'étude, a pris en compte tous les contours de la dimension environnementale, afin de garantir la réussite de ce projet. «Aucun aménagement ne peut se faire sans une identification et une évaluation des impacts aussi bien négatifs que positifs sur l'environnement biophysique et socio-économique», a-t-il déclaré.

Dans son exposé de restitution de cet avant-projet, le représentant du groupement Burgeap-Igip a détaillé le travail à faire pour réaliser cette étude. Pour ce qui est, par exemple, du collecteur de la Mission, qui passe non loin du château d'eau du C.h.u (Centre hospitalier et universitaire) de Brazzaville, la connexion des caniveaux existants au collecteur en projet, ouvert ou fermé, se fera avec des regards d'interception dotés de grilles et de trappes à sable, pour faciliter les curages. Par ailleurs, il sera aussi utilisés les gabions et les géo-grilles avec plantation de vétiver, tout en procédant à la reconstruction des dalots sur le boulevard Denis Sassou Nguesso.

En effet, circuler à Brazzaville, pendant ou après la pluie, devient un véritable casse-tête chinois. Il faut construire des caniveaux pour drainer les eaux de pluie. Le peu de caniveaux qui existent sont mal entretenus, voire bouchés. Une véritable politique d'assainissement s'impose dans les villes congolaises.

Cyr Arnel YABBAT-NGO

## Commune de Ouesso (département de la Sangha)

### La police a endigué une flambée de violence contre la communauté camerounaise

La population de Ouesso, chef-lieu du département de la Sangha, était dans l'émoi, mercredi 21 novembre, en apprenant la nouvelle de l'assassinat d'un Congolais par des éco-gardes camerounais, sur la rivière Ngoko, qui marque la frontière entre le Congo et le Cameroun. Cela a poussé à la vengeance des Congolais à Ouesso, qui ont, tôt le matin, commencé à piller boutiques et autres magasins appartenant aux commerçants camerounais. C'est la police qui a mis fin à la flambée de violence, qui a duré une bonne partie de la matinée. Un renfort de policiers, venu de Brazzaville, a permis de sécuriser la ville, où les habitants sont restés terrés chez eux, dans la journée du mercredi. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation s'est rendu sur place, dans l'après-midi, pour s'enquérir de la situation.

Tout est parti de la mort, un jour auparavant, d'un commerçant congolais que des éco-gardes camerounais (d'autres parlent des éléments de la B.i.r (Brigade d'intervention rapide) du Cameroun), avaient intercepté sur la rivière Ngoko, en possession de viande animale, dans sa pirogue. Le commerçant congolais, ne se laissant pas faire, une bagarre a éclaté dans la rivière même et c'est dans ces conditions qu'il aurait trouvé la mort (tué ou mort par noyade), son corps étant emporté par les eaux. La nouvelle s'est répandue dans la Sangha, comme quoi, des éco-gardes camerounais ont assassiné un commerçant congolais et jeté son corps dans la Ngoko. Dans certaines localités, comme Ngbala et

Ngombé, on a enregistré des violences contre les Camerounais. C'est à Ouesso qu'elles ont failli prendre une grande ampleur, le mercredi 21 novembre. «Le mercredi 21 novembre, à Ouesso, certains habitants de Ouesso se sont réveillés par des coups de canon. Il était encore 6h, quand on a constaté une foule innombrable de Ouessois descendre sur l'avenue Marien Ngouabi, l'artère principale de la ville, cassant et pillant les boutiques et magasins, petits étalages de denrées alimentaires appartenant aux membres de la communauté camerounaise. L'intervention des forces de l'ordre en place qui s'en est suivie a fini par occasionner une paralysie générale de la ville. Du coup, tous

les services administratifs, les établissements scolaires, ainsi que le marché central étaient quasiment vidés», nous a rapporté Freddy Okamba, stagiaire pré-diaconal à l'évêché de Ouesso. La police, heureusement, a circonscrit la révolte populaire et sécurisé les étrangers visés. Et grâce aux appels au calme lancés par le secrétaire général du département de la Sangha sur Radio Bénie, le calme est revenu. Mais, pourquoi une telle flambée de violence contre les ressortissants camerounais? Freddy Okamba explique: «Située dans la partie septentrionale du Congo, la ville de Ouesso est, à la fois, la porte d'entrée du département de la Sangha et son chef-lieu. De par sa situation géographique, elle est frontalière avec le département de la Boumba et Ngoko (en Centrafrique) et avec le département de Yokadouma (au Cameroun). D'où sa situation cosmopolite. Car, on y trouve des communautés étrangères, telles que les Camerounais, les Centrafricains, et les Rwandais. Et si la diversité culturelle et communautaire constitue, en soi, une richesse, elle est aussi, malheureusement parfois, accompagnée de heurts. Il y a un malaise qui gangrène les relations entre la communauté camerounaise à Ouesso et la population locale. La ville étant le deuxième poumon économique du Congo, elle attire beaucoup de commerçants étran-

gers, en particulier nos voisins camerounais. On dirait même que Ouesso vit à la camerounaise: tout est presque camerounais (boissons, habits, denrées alimentaires, etc.). Le nœud de la flambée de violence contre la communauté camerounaise peut s'expliquer par le niveau de relations que certains commerçants ont avec les autorités départementales, pour se garantir une certaine sécurité. Sachant qu'ils payent pour leur sécurité et leur protection, certains commerçants étrangers se paient le luxe de se méconduire. Cette réalité a fini par cristalliser la haine des locaux à l'égard de la communauté camerounaise. Et pour certains esprits, l'assassinat d'un Congolais par des Camerounais est une occasion de se venger».

Signalons qu'à Brazzaville, le gouvernement a réagi avec rapidité, pour endiguer la vague de violence qui a failli embraser la ville de Ouesso. Une compagnie de police (soixante policiers) a été dépêchée par avion spécial, un Boeing, en milieu de journée, le mercredi même, à Ouesso, pour renforcer la sécurité de la ville. Le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, s'y est rendu, avant la fin de la journée. Depuis, le calme règne à Ouesso où la police patrouille. Les incidents auraient causé la mort d'une personne.

Joël NSONI

**OPERATION  
CANAL  
EVOLUTION**

**COMMUNIQUE DE PRESSE**

**MESSAGE IMPORTANT A TOUS LES ABONNES  
LES CHAINES CANAL+/CANALSAT**

**CANAL+ AFRIQUE ANNONCE LE LANCEMENT DE L'OPERATION CANAL EVOLUTION VISANT  
A MODERNISER ET A RENOUEVER SON PARC DE DECODEURS ET DE CARTES.**

Après la mise en place d'un nouveau satellite en avril 2012, l'arrivée de nouvelles chaînes et le lancement de nouvelles offres en juillet 2012, CANAL+ AFRIQUE démontre à nouveau sa volonté d'être à la pointe de la technologie tout en garantissant un service optimisé à travers CANAL EVOLUTION.

L'opération CANAL EVOLUTION concerne les abonnés n'étant pas munis d'un décodeur S10, S11 ou d'une BOX CANAL+, et/ou d'une carte dont le numéro commence par 136 ou 140.



Les abonnés déjà équipés de l'un des décodeurs et de l'une des cartes ci-dessus n'ont pas à changer de matériel.

Pour continuer à profiter de leurs programmes en toute tranquillité, CANAL+ AFRIQUE donne rendez-vous à ses abonnés dès aujourd'hui dans les points de vente rattachés à l'opération CANAL EVOLUTION qui proposent le nouveau matériel.

En étant équipés d'un décodeur nouvelle génération, l'opération CANAL EVOLUTION offre aux abonnés :

**+ D'INFORMATIONS EN DIRECT**  
Chaque abonné recevra les actualités relatives à son abonnement en temps réel sur sa TV.

**+ DE DESIGN**  
Les décodeurs sont plus petits et plus légers.

**+ DE SIMPLICITE**  
Les mises à jour de décodeur se font en 1 clic!

Pour connaître la liste des points de vente rattachés à CANAL EVOLUTION et obtenir plus d'infos sur l'opération :

- Consultez les notices explicatives disponibles sur le site internet [www.canalplus-afrique.com](http://www.canalplus-afrique.com)
- Contactez le Service Clients CANAL+/CANALSAT au 06 877 92 92 (prix d'un appel local depuis un poste fixe).
- Rendez-vous chez votre distributeur CANAL+ agréé.
- Regardez le module d'information diffusé sur la chaîne VOIR+ (canal 9).



**BUROTOP IRIS**  
www.burotop.com

**PROMO**  
Fin d'année

**LE MEILLEUR DES TABLETTES CHEZ LE N°1  
DES DISTRIBUTEURS INFORMATIQUE**

**SAMSUNG GALAXY TAB :  
à partir de 265 000 FCFA\***



**SONY TEGRA 2 :  
à partir de 299 000 FCFA\***



**IPAD 3 :  
à partir de 385 000 FCFA\***



\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

BRAZZAVILLE: 4 Avenue FOCH, Centre ville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

POINTE-NOIRE: Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai / Tel: 04 453 53 53 - 05 563 63 63

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, avenue Général De Gaulle  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage, Centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 00(242) 22.294.13.34/01.018.12.55  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

«SOCIETE DE TUYAUTERIE SOUDURE ET INSTRUMENTATION BOCCARD GABON»,  
en sigle «STSI BOCCARD GABON»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de F. CFA: 5 000 000

Siège social: Boulevard Léon MBA, Port-Gentil, Boîte postale: 1174  
RCCM/RG/POG 2002 B 399/NIF: 798 784 C

**CREATION D'UNE SUCCURSALE**

Aux termes de décisions de l'associé unique de la «SOCIETE DE TUYAUTERIE SOUDURE ET INSTRUMENTATION BOCCARD GABON», en sigle «STSI BOCCARD GABON», reçu au rang des minutes du Notaire soussigné, le 27 septembre 2012, enregistré à Pointe-Noire, le 4 octobre 2012, folio 177/89 n°7465; il a été décidé la création d'une succursale de la société «BOCCARD CONGO», en République du Congo, ayant pour:

**OBJET:**

- L'acquisition, la vente, la location, l'importation, l'exportation, l'exploitation de tous matériels d'entreprise, véhicules et engins en tous genres et de tous matériaux de construction; La construction, la réparation, l'entretien de tous bâtiments, tous travaux publics, tous corps d'état, génie civil, dragages, sondages, forages, battages, toutes fondations spéciales, y compris constructions métalliques, ferronnerie en général, tuyauterie, soudure, électricité, instrumentation et automatisme; La réalisation d'études de tous corps d'état; La mise à disposition du personnel; La réalisation de toutes opérations commerciales, Industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social et susceptibles d'en favoriser l'extension et le développement; La participation de la société par tous moyens en tous pays, à toutes entreprises ou sociétés, créées ou à créer, pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, no-

tamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, de souscriptions, d'achats de droits sociaux, de fusion, d'alliances ou d'association en participation; La participation directe ou indirecte de la société à toutes activités ou opérations industrielles, commerciales ou financières, mobilières ou immobilières, sous quelque forme que ce soit, dès lors que ces activités ou opérations peuvent se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social ou à tous objets similaires, connexes ou complémentaires;

-Et, plus généralement, toutes opérations économiques entrant dans l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement.

**SIEGE DE LA SUCCURSALE:** Pointe-Noire, Boulevard de Loango, immeuble PBG (2<sup>ème</sup> étage), Pointe-Noire, République du Congo;

**DIRIGEANT DE LA SUCCURSALE:** Monsieur Laurent ALIZARD est nommé en qualité de Dirigeant de la succursale en République du Congo;

**DEPOT LEGAL:** Au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, duquel, la succursale a été inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le n° CG/PNR/12 B 463.

Fait à Pointe-Noire, le 22 octobre 2012

Pour avis  
Maître Christèle Elianne  
BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire



Organisation des Nations Unies  
pour le Développement Industriel



République du Congo

**AGENCE DE PROMOTION DES INVESTISSEMENTS  
AU CONGO (API-CONGO)**

**APPEL A CANDIDATURE AU POSTE: SE/PRC/07/A02/11-50**

Désignation du poste: Expert national, Chef d'équipe de l'enquête sur les investisseurs au Congo

Durée de l'affectation: trois sur une période de quatre mois

Date d'entrée en fonction: Le plus tôt possible

Lieu d'affectation: Brazzaville, en République du Congo

Formation: Maîtrise en Sciences sociales, Economie, Droit, Sciences politiques, Statistiques, Finance, Banques, ou Ingénierie

Expérience: Expérience confirmée dans la promotion des investissements, associations du secteur privé, entités du secteur privé et, de façon plus large, dans la communauté des affaires, institutions financières, bureaux de conseil en investissement et de gestion, institutions de recherche économique et légale, dans le développement de l'économie régionale.  
Langue: Français, l'anglais serait un atout.

**Composition du dossier:**

- Lettre de motivation adressée au Ministre d'Etat, Ministre du développement industriel et de la promotion du secteur privé;
- Curriculum Vitae au modèle ONUDI;
- Copie des diplômes;
- Photocopie du passeport ou de la carte nationale d'identité;
- Certificat médical récent au modèle ONUDI.

La lettre de motivation, la copie des diplômes et le curriculum vitae sont à déposer au Bureau du Programme Intégré d'assistance de l'ONUDI à Relance Industrielle au Congo (Tél: 066899671, E-mail: piri\_congo@yahoo.fr), sis ex-Immeuble du Ministère des Finances, derrière le Commissariat Central, au plus tard, le lundi 26 novembre 2012, à 12 heures.

Fait à Brazzaville, le 14 novembre 2012

Le Coordonnateur national du PIRI-CONGO/ONUDI

Emmanuel GANGUIA

Ministère de la santé et de la population

# François Ibovi a lancé la campagne de visites médicales dans les établissements scolaires

Le Ministère de la santé et de la population, en partenariat avec le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation et l'Unicef (Fonds des Nations unies pour l'enfance) organise, du 14 novembre au 14 décembre 2012, des visites médicales systématiques des élèves des écoles primaires et secondaires de l'ensemble du pays. Le lancement de la campagne relative à ces visites médicales a été fait par François Ibovi, ministre de la santé et de la population, mercredi 14 novembre 2012, à l'école Leyhet-Gaboka, située à Ouenzé, dans le cinquième arrondissement de Brazzaville, en présence de son collègue, Hellot Matson Mampouya, ministre de l'enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Marianne Flach, représentante de l'Unicef au Congo, des responsables de la mairie de Ouenzé, du corps enseignant et de nombreux élèves.



Lancement de la campagne par le gouvernement.

esprit sain dans un corps sain chez nos enfants, afin de maximiser leurs chances de réussite dans les études», a-t-elle déclaré, avant d'encourager les élèves à se faire consulter et à respecter les mesures d'hygiène: «Je vous y encourage, car c'est important de garantir un état de santé optimal pour l'atteinte de vos objectifs».

Ouvrant la campagne, le ministre François Ibovi a signalé que celle-ci consiste, essentiellement, à promouvoir la santé en milieu scolaire, par le suivi médical des élèves et à la mise en place des actions de prévention au sein des établissements

scolaires. «Pour qu'elle ne résume pas qu'aux soins ponctuels, toutes les écoles doivent posséder, dans leurs locaux, un service de médecine scolaire», a-t-il dit. «Les activités de dépistage en milieu scolaire doivent être renforcées et poursuivies en permanence, afin de garantir le bien-être de nos enfants», ajoute-t-il. Après la deuxième édition de cette campagne, les organisateurs entendent l'organiser, chaque année, afin de contribuer à améliorer les résultats scolaires.

Esperancia  
MBOSSA-OKANDZE

**D**urant quatre semaines, les élèves des écoles publiques subissent des visites médicales, pour dépister, prévenir et traiter d'éventuelles affections touchant les enfants en milieu scolaire et renforcer l'offre des interventions essentielles.

Plus de 364.000 enfants congolais sont concernés. Les visites médicales ciblent, essentiellement, les enfants dont l'âge varie entre 6 et 15 ans et constituent une opportunité pour relever les défis de la réduction de la mortalité info-juvénile et d'accélérer la réalisation d'un progrès vers les atteintes des O.m.d (Objectifs du millénaire pour le développement).

Les activités de dépistage se

concentrent, entre autres, sur l'examen clinique complet, la prise de poids, de la tension artérielle et de la température, l'évaluation de la vue et de l'audition, l'examen qualitatif des urines, le déparasitage systématique et la prise en charge, par les médecins spécialistes, des enfants atteints d'anomalies importantes.

Prenant la parole, pour la circonstance, Marianne Flach a signalé l'importance de cette campagne. «Nous savons que l'état de santé précaire de l'enfant influence les performances scolaires, tout comme les conditions inadéquates d'apprentissage. Un enfant qui souffre d'anémie ou qui est mal nourri, a du mal à faire de bons résultats scolaires. Promouvoir un

Commune de Dolisie

# Adam Dibouilou plébiscité meilleur élève de la reconstruction, par l'A.r.l.n.j.c

Le maire de la ville de Dolisie, Paul Adam Dibouilou, a été plébiscité meilleur élève de la reconstruction par l'A.r.l.n.j.c (Association des auditeurs des radios locales nationales et des journalistes chroniqueurs). Le récipiendaire a reçu son prix, au cours d'une cérémonie solennelle organisée à cet effet par ladite association, samedi 17 novembre 2012, dans la salle de conférences du Stade Denis Sassou-Nguesso de Dolisie, en présence de plusieurs personnalités de la ville.



Le maire exhibant son prix.

**C'**est au terme d'un sondage que l'heureux bénéficiaire, le maire de Dolisie, Paul Adam Dibouilou, a été sélectionné par Association des auditeurs des radios locales nationales et des journalistes chroniqueurs. «Aux yeux de tous, le maire de Dolisie travaille, très souvent, sans tintamarre. Voilà pourquoi, au nom de l'Association des auditeurs des radios locales nationales et des journalistes chroniqueurs, nous plébiscitons Monsieur le maire comme lauréat du prix du grand clerc de la nation, meilleur élève de la reconstruction, pour les efforts qu'il ne cesse de fournir dans la consolidation de la paix retrouvée et l'amélioration des conditions de vie de ses concitoyens. Le président de la

République, Denis Sassou Nguesso, peut être fier d'avoir, dans cette ville, un homme qui veille, de jour comme de nuit, à la consolidation de cette paix retrouvée. Cet homme, c'est Paul Adam Dibouilou, qui est apparu comme l'interprète valable du président de la République auprès des populations», a déclaré le président de l'A.r.l.n.j.c, Jean Pierre Bozi. Celui-ci a, par ailleurs, indiqué que son association vise, entre autres objectifs, de faire le suivi médiatique des activités des autorités politiques et administratives de notre pays et couronner ceux qui le méritent, grâce à leurs actions concrètes. L'enjeu étant de créer un esprit de compétition dans la gestion des hommes et de la chose publique.

Recevant le prix, Paul Adam Dibouilou s'est exprimé avec beaucoup d'émotion dans la voix, en ces termes: «Je suis un vecteur de rupture; j'essaie d'œuvrer au bien-être des citoyens. Mais, souvent, je travaille comme un cheval qui n'attend rien en retour. Nous nous battons, de jour comme de nuit, pour transformer notre ville: Dolisie. Je dois dire que ce prix est, également, dédié au préfet, au président du Conseil départemental, au commandant de la zone militaire de défense et aux autres autorités de la place, puisque nous travaillons en harmonie».

De nombreux anciens primés de l'association étaient présents à la cérémonie. Ils ont fait des témoignages. Parmi eux, le commissaire central de police de la ville de Dolisie, le colonel

Bakalé, qui a fait un témoignage éloquent sur le nouveau récipiendaire: «Je reconnais les qualités de l'homme qui est mon chef. Depuis que j'ai commencé à travailler à ses côtés, j'avoue qu'il y a une très bonne convergence des idées». De son côté, le directeur de cabinet du préfet, représentant ce dernier à la cérémonie, a indiqué: «Cette cérémonie est un appel de pied pour tous. Nous devons faire attention, chacun à son poste de responsabilité, au regard d'autrui». A cette occasion, plusieurs autres personnalités ont été également primées.

Eric  
MAHOUNGOU-NZINGOU  
Correspondant permanent  
à Dolisie

Sinistrés de la cité des 17

# Cendrine Ottonello Sassou Nguesso a tenu sa promesse

Face à la détresse des sinistrés du 4 mars, logés à la Cité des 17, Mme Cendrine Ottonello Sassou Nguesso, lors de sa première visite, le 25 octobre 2012, avait promis les rencontrer, de nouveau, pour faire face aux problèmes sanitaires auxquels ils sont confrontés. Le 11 novembre dernier, la présidente de l'Association «Génération plus» a fait un don de médicaments. La cérémonie de remise de ce don a eu lieu dans la cour de ce site, en présence de Brice Yoka, coordonateur de «Génération Plus» Brazzaville, Jhousse Yoka, secrétaire chargé de la prospection et stratégie, Emile Mouanga, chargé de la logistique et Carole Makaya, chargée de la communication.

**D'**une valeur de 15 millions de francs Cfa, le don est composé de 126 cartons de produits pharmaceutiques (antibiotique, anti-septique, anti-inflammatoire,

antipaludique, métrazol, ovules, pansement gastrique, etc). Il a été réceptionné par le chef du site, Aurélien Magloire Mavoulou, qui a confié: «C'est un grand soulagement pour les si-

Commune de Brazzaville

# Hugues Ngouelondélé a lancé les travaux de construction d'une nouvelle morgue

Lundi 19 novembre 2012, le député-maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé, a procédé à la pose de la première pierre, pour la construction d'une nouvelle morgue. La cérémonie s'est déroulée en présence des ambassadeurs d'Italie, Francesco Paolo Venier, et de la République Démocratique du Congo, Christophe Muzungu, des administrateurs-maire d'arrondissement, de Mme Fortunata Ciaparrone, directrice de la société d'études, des services et de construction (Sesco), attributaire du marché, et des invités. La nouvelle morgue est un bâtiment à deux modules, avec une capacité de 240 casiers chacun, comprenant 16 tables de lavage avec bacs et douchettes, 4 tables avec bacs et douchettes, 20 supports de corps, 20 supports de tête réglables, etc. Elle sera érigée dans l'enceinte même de l'ancienne morgue municipale.



Hugues Ngouelondélé posant la première pierre de la construction de la nouvelle morgue.

Construite dans les années 80, l'actuelle morgue municipale, d'une capacité de 125 casiers, ne répond plus à la demande. Avec le nombre de décès des personnes déclarées indigentes, les morts-nés, etc, il arrive que la morgue soit en dépassement de ses capacités, recevant de 200 à 250 corps. Par ailleurs, prévue pour une durée de vie de 15 ans, la morgue actuelle, après 32 ans de fonctionnement, a atteint un niveau de décrépitude qui nécessite sa réhabilitation.

C'est pourquoi, dans le cadre de son programme spécial d'assainissement 2012, la mairie de Brazzaville va entreprendre, avec l'appui du gouvernement, de construire une nouvelle morgue, pour un coût global de deux milliards quatre cent millions de francs Cfa. Le marché pour la construction de cette morgue a été attribué à la Société d'études des services et de construction, en sigle Sesco. Au cours de la cérémonie, Mme Fortunata Ciaparrone, directrice de cette société, a salué cette initiative «qui intègre, parfaitement, la vision du président de la République», développée dans son programme «Le chemin d'avenir», notamment en matière de modernisation, de l'urbanisme et de l'habitat dans notre pays. Les travaux de la nouvelle morgue municipale, qui dureront huit mois, seront réalisés par la société italienne Sesco, basée à Kinshasa, en République Démocratique du Congo.

Après la présentation technique du projet, le Député-maire de la ville de Brazzaville, a procédé à la pose de la première pierre. Ensuite, l'assistance a eu droit à un exposé devant la maquette de la nouvelle morgue municipale.

Chris MBEMBE



C'est un important lot de médicaments qui va soulager les sinistrés.

nistrés». Un agent du Ministère de la solidarité et de l'action humanitaire a exprimé un autre besoin: «Les mutilés vivant avec appareillage avant bras, appareillage aux jambes, appareillage au niveau de cuisses ont besoin de rééducation. Certains d'entre eux devraient être évacués».

Pour sa part, Mme Cendrine Ottonello Sassou Nguesso a souligné que «Génération Plus» n'a fait que répondre à la demande des responsables de la santé du site. Elle a mis en exergue les efforts du président de la République sur le plan social.

Chris MBEMBE

Un blessé grave dans un accident sur l'avenue de l'O.u.a à Brazzaville

Mercredi 21 novembre 2012, aux environs de 6h du matin, un gros véhicule de transport de caillasse, en provenance du marché Total, roulait à vive allure sur l'avenue de l'O.u.a. Arrivé au niveau de la paroisse Saint-Kisito, à Makélékélé, le premier arrondissement de la ville-capitale, il a heurté de plein fouet un taxi qui débouchait de la voie opposée, en abordant le rond-point situé à ce niveau. Ce taxi, projeté, est allé, à son tour, heurter un autre taxi et s'est immobilisé au bord d'un caniveau, tandis que le deuxième taxi y a terminé sa course. Dans sa folle course, le camion transporteur de caillasse a foncé droit, percutant un troisième camion de transport de marchandises, notamment de charbon de bois, garé au bord de la chaussée et a terminé sa course contre le bâtiment de la pâtisserie «Bouk Filles». Les deux taxis sont cabossés, l'un, légèrement à la portière, l'autre, totalement. Par ailleurs, la pâtisserie a enregistré des dégâts, notamment le portail central, défoncé, et les poteaux de la devanture. Seul le chauffeur d'un taxi a été grièvement blessé. Il a été conduit, immédiatement, à l'hôpital de Makélékélé. Quant à celui du gros bahut transporteur de caillasse, il aurait pris la poudre d'escampette. On ne le dira jamais assez, il y a trop de chauffards sur la voie publique, qui mettent en danger la vie des paisibles citoyens. Le nombre croissant de camions B.t.p en ville devrait amener à réglementer leur circulation.

Il a, finalement, survécu à ses graves blessures

Le jeune homme tabassé à mort par des ressortissants de R.D. Congo, dimanche dernier, à Moukounzi-Ngouaka, un quartier de Makélékélé, pour se venger de l'assassinat de leur compatriote dont on avait retrouvé le corps dans la forêt de l'Orstom, a, finalement, survécu à ses graves blessures. Son état agonisant avait poussé les gens qui l'avaient conduit à l'hôpital de Makélékélé, à répandre, trop rapidement, la nouvelle de son décès, allant trop vite en besogne. Dieu merci, le personnel soignant de l'hôpital l'a sauvé. Cela n'a pas empêché, curieusement, quelques élèves du lycée technique du 1<sup>er</sup> Mai et ceux du lycée Savorgnan De Brazza, à semer le trouble, mercredi 21 novembre, au marché Total de Bacongo. Ils ont ravi le matériel de travail des brouettiers congolais (RDC) et ont tenté d'organiser, sur l'avenue de l'O.u.a, une marche de protestation contre la présence des ressortissants de la République Démocratique du Congo. La gendarmerie a vite dispersé leur mouvement, à coups de gaz lacrymogène, ce qui a provoqué la débandade et au Lycée Pierre Savorgnan De Brazza, et au marché Total. Les cerbères de l'instruction civique dans nos établissements scolaires ont du pain sur la planche.

Quatre-vingt mille supports phonographiques saisis et détruits à Brazzaville

A la suite de la décision du B.c.d.a (Bureau congolais du droit d'auteur), 80.000 supports phonographiques, des C.d et D.v.d, appartenant aux établissements Fula Nge-Ngé, une maison de distribution des œuvres phonographiques, ont été saisis et détruits par la gendarmerie, dernièrement, à Brazzaville. Parce qu'ils seraient le produit de la piraterie qui sévit dans le monde musical, selon le B.c.d.a. Mais, le patron des établissements Fula Nge-Ngé rétorque qu'il n'en est rien de tout cela. Ses produits sont des originaux. Mercredi 21 novembre, il a dénoncé le caractère irrégulier de la saisie opérée par la gendarmerie, qui ne se serait pas fait dans le respect de la réglementation, selon son conseiller juridique, et qu'aucun procès-verbal n'a été dressé, avant la destruction des supports. Il pourrait porter plainte contre le B.c.d.a. Comme quoi, la force publique devrait aussi apprendre à agir suivant les procédures et non seulement par la force.

La chasse est fermée, mais le plat de viande de brousse est servi quotidiennement à Dolisie

Il y a toujours, des gens, à Dolisie, pour contourner l'arrêté fixant fermeture de la chasse. En effet, trois semaines après la fermeture officielle de la chasse, le 1<sup>er</sup> novembre 2012, la viande fraîche de brousse est toujours présente sur les étals des marchés, dans les restaurants et dans les ménages. Des chasseurs tournent en dérision l'arrêté d'interdiction de la chasse commerciale jusqu'en mai dernier. Tout se passe comme si les éco-gardes ferment les yeux face aux contrevenants. Prendre une décision est une chose, mais l'appliquer en est une autre, bien déterminante encore.

Transport en commun: les populations victimes de la pratique des demi-terrains

Les nouveaux quartiers, en banlieue des villes, sont, de plus en plus, peuplés. A Brazzaville, comme à Pointe-Noire, les nouveaux quartiers voient leur démographie galoper. Mais, les populations de ces quartiers périphériques sont pénalisées par le transport en commun. Atteindre le centre-ville, le matin, relève d'un véritable parcours du combattant. Et lorsqu'à Brazzaville, les minibus pratiquent le phénomène de demi-terrain, ces populations ne savent plus à quel saint se vouer. La mairie a échoué à imposer aux transporteurs en commun, les itinéraires à desservir. Les plaques des lignes ont disparu des minibus. Chacun fait ce qu'il veut. Au grand dam des usagers. Ainsi, partir de Massengo, en banlieue Nord de Brazzaville, au centre-ville, il faut déboursier pas moins de 600 F Cfa, à l'aller comme au retour. Impossible, pour de nombreux élèves. Beaucoup font une partie du parcours à pied, avant d'attendre un hypothétique minibus dans un quartier proche. Aux heures de pointe, les arrêts de bus sont bondés de monde. Les principales avenues goudronnées sont bouchonnées. Comme quoi, le problème du transport en commun se pose avec acuité dans les deux principales villes congolaises, Brazzaville et Pointe-Noire. Si rien n'est fait dans un avenir proche, il faut craindre des émeutes sociales.

Dr Guy Patrick Gondzia, candidat de Club 2002-P.u.r à Dongou

«Je demande à la population de voter massivement pour sanctionner la tricherie»

Membre du bureau politique de Club 2002-P.u.r, parti proche de la majorité, et candidat de cette formation politique aux élections législatives partielles du 2 décembre prochain, dans la circonscription de Dongou (département de la Likouala), Dr Guy Patrick Gondzia repart aux élections rassuré par l'élan de solidarité dont il jouit auprès des populations. Dans l'interview qu'il nous a accordée, il dénonce les pressions dont il est l'objet et demande à la population de voter «massivement», pour sanctionner la tricherie.



Dr Guy Patrick Gondzia.

\* Docteur, la campagne pour les législatives partielles vient d'être lancée, quel est le moral du candidat que vous êtes?

\*\* C'est la tête haute et avec une forte conviction que je repars à cette élection qui, si elle n'est pas trichée d'avance, ne peut pas avoir un autre vainqueur que moi, puisque j'en ai déjà les preuves plusieurs fois. Chaque fois qu'on est revenu, comme en 2007, ç'a été le cas. Malheureusement, il y a ceux qui ne veulent pas de l'émergence de nouvelles forces au sein de la famille politique de la majorité présidentielle.

\* Quel est votre thème de campagne?

\*\* En repartant à Dongou, nous avons voulu dire à nos populations que le changement, c'est maintenant. Le changement, ce n'est pas un problème de clas-

se politique; ce n'est pas un problème de génération d'hommes politiques, mais c'est un problème sur la façon de faire la politique. C'est un problème de vision au niveau du département et précisément du district de Dongou. C'est en cela que je parle de changement. Mais, nous ne disons pas que nous allons déshabiller Paul pour habiller Jean. Nous ne disons pas cela, parce qu'en face de nous, il y a des gens plus âgés. Nous ne disons pas qu'ils doivent quitter pour laisser la jeune classe. Ce n'est pas ça le problème. Le problème, c'est un changement dans la vision, dans les idées et dans les perspectives du devenir de nos districts.

\* L'un des candidats en lice à Dongou est issu du parti de votre père, le P.c.t, subissez-

vous des pressions pour cela?

\*\* J'ai même trop de pressions, mais je vais revenir à votre question concernant le fait que l'un des candidats soit celui issu du parti de mon père. Le P.c.t, c'est aussi mon parti, je ne suis pas membre actif du P.c.t, mais par le passé, j'ai fait beaucoup de choses pour ce parti. Et là où je suis, au Club 2002-Pur, je ne me considère pas, au-delà de la famille politique du P.c.t. Parce qu'ensemble avec le P.c.t, nous formons

ce qu'on appelle la majorité présidentielle. Il ne peut pas y avoir qu'une seule voix. Après son congrès, le P.c.t a dit qu'il était prêt à s'ouvrir aux autres forces et accepter les courants au sein du parti. Mais, s'il accepte les courants au sein du parti, pourquoi ne veut-il pas qu'il y ait des courants dans la même famille politique?

\* Avez-vous un dernier mot pour conclure notre entretien?

\*\* Mon dernier mot, c'est de dire que nous repartons hélas, pour reprendre cette élection que nous avons gagnée dès le premier tour, le 15 juillet dernier, mais qui, malheureusement, a été l'objet de beaucoup de manipulations, pour nous ramener à un deuxième tour qui, lui, a été truffé de conduites inciviles de beaucoup de gens qui ne devraient pas faire ce genre de choses. Ceux qui font cette tricherie le font avec l'argent de l'Etat, l'argent des contribuables. C'est pourquoi je demande à la population d'aller voter massivement, pour sanctionner cette tricherie.

Propos recueillis par Pascal Azad DOKO

LIBRE OPINION

La sorcellerie, fille de la misère sociale, de l'ignorance et de la peur

Elle s'observe dans tous les âges de l'histoire, dans toutes les sociétés qui ont, de la nature, une connaissance insuffisante et où la misère économique est grande. La sorcellerie, dans la grande diversité de ses formes d'expression, est phénomène social universel. Elle s'observe dans toutes les cultures, dans toutes les communautés humaines. Elle est, comme la raison, la chose la mieux partagée du monde; mais elle en apparaît comme la forme dévoyée, viciée, son côté des ténèbres.



Par Dominique Ngoie-Ngalla.

La variété des formes d'expression de la sorcellerie découle de la grande variété des visions du monde des sociétés et des logiques culturelles de celles-ci. Elle est en concordance du monde, d'autre part, avec le niveau de civilisation matérielle de celles-ci. Il apparaît alors que les sociétés, au plan de la technique et de la technologie, au plan de la formation intellectuelle les plus avancées, développent une sorcellerie plus sophistiquée dans ses formes, dans les interprétations qu'elles en donnent.

La franc-maçonnerie, par exemple et la Rose-croix des sociétés industrialisées peuvent bien apparaître comme les formes évoluées de la sorcellerie primitive restée telle dans les sociétés intellectuellement et spirituellement peu évoluées de l'Afrique noire, de l'Amérique latine et d'Asie. C'est ici que, envers ténébreux de la magie noire, la sorcellerie trouve son milieu le plus favorable à sa structuration et à son maintien dans ses formes primitives et sauvages: la misère sociale, économique, politique et intellectuelle qui libère l'imagination, la folle de logis, pour parler comme Pascal. La folle du logis et sa représentation fantasmée du monde.

Qui ignore que l'idéal autant que le matériel est force sociale agissante qui guide la marche des sociétés humaines? Qui ignore le mystérieux pouvoir de la parole proférée? Le sorcier, on le sait, s'en sert

merveilleusement. La parole est le commencement absolu de l'acte. «In principio erat verbum», nous rappelle Jean l'évangéliste.

Fille de la raison, (les animaux ignorent la sorcellerie), la raison seule peut faire échec à la sorcellerie. Difficilement dans les sociétés arriérées, à cause de la présence envahissante d'une imagination peu éduquée, qui entretient la peur et les angoisses où se fabriquent les fantômes. Les résultats étant meilleurs dans les sociétés évoluées, parce que, ici, le haut niveau de réflexion critique réduit le cercle de l'imagination identifiée comme faculté merveilleuse, certes, mais dangereuse en même temps. Dans ces sociétés évoluées, à cause du mystère de l'univers que les prouesses de la science ne parviennent, cependant, pas à déchiffrer totalement, les réponses aux questions suscitant sans cesse de nouvelles interrogations, dans ces sociétés évoluées donc, presque enfin rendues à la raison, la sorcellerie, fille de l'ignorance, s'est muée en des formes «civilisées», mais qui laissent entière la peur et l'angoisse, qui sont le terreau de la sorcellerie. Le grand avantage de ces sociétés évoluées, c'est que la sorcellerie, plus éduquée, ne vise plus à tuer l'autre qui, ici, a cessé d'être une menace pour ma sécurité; la sorcellerie des sociétés civilisées est, au contraire, moyen de connaissance du mystère de l'univers et du monde, pour faire reculer la

ne ma paix...».

L'existence d'une intense activité sorcellaire en milieu chrétien est alors révélatrice de la faiblesse de la foi des chrétiens qui s'y adonnent. L'imagination l'emporte sur la raison critique. Le poids de la tradition étouffe une croyance chrétienne d'importation. En fait, pour que cessent ou évoluent en quelque chose de positif, les croyances et les activités de sorcellerie, il faut que, de toute nécessité, soit assurée la sécurité psychologique de la société, laquelle dépend d'une vie matérielle sécurisée dont, justement, la réalisation relève du devoir chrétien. Et si le chrétien a peur des fantômes et des mirages, qui bâtit la maison? Une chose, pour finir: il est probable qu'existent, dans nos sociétés, des sujets d'une grande intelligence mais méchants, et supérieurement doués, pour faire du tort à leurs semblables dont ils supportent mal la réussite sociale ou la beauté physique, dans de mystérieuses opérations d'envoûtement dont ce n'est pas le lieu d'en décrire les mécanismes.

Cependant, il y a lieu de penser que, seule, notre imagination angoissée décuple leur nombre: on croit les rencontrer à tous les coins de la rue, partout. Il n'en est certainement rien. En fait, que l'économie s'assainisse et la politique, dont la mauvaise santé toujours affole, et la sorcellerie sauvage et mal régulée relève, bientôt, de l'anecdote.

D. NG-NG.

Od #7hp d lq h# iulfd lq h# # 8 3  
I # ID #VÑde r q q hu/#Ñhw  
p lhx { /# rx u# h#ulhq #ud whul

Garnison de Brazzaville (Forces armées congolaises)

# Le général Okoi pour de meilleures conditions de vie et de travail de la troupe

Investi, depuis peu, de la charge de chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), le général de division Guy Blanchard Okoi a marqué le début de son administration par une importante adresse, à l'endroit des chefs de corps de la garnison de Brazzaville, samedi 17 novembre 2012, au mess des officiers. C'était pour donner l'orientation fondamentale de la manière dont il entend conduire les troupes. Et les maîtres-mots de son adresse sont: discipline; meilleures conditions de vie et de travail de la troupe; meilleure organisation du terrain.

**C**omme tout bon chef qui détermine la ligne à suivre pour atteindre les objectifs fixés, le général de division Guy Blanchard Okoi a tenu à poser ses marques en tant que chef d'Etat-major général des F.a.c. Moment de prise de contact avec les officiers de la chaîne de commandement de l'armée, il a annoncé la couleur de la marche qu'il entend imprimer dans la gestion des forces armées, en mettant l'accent sur les conditions de vie et de travail de la troupe, la discipline et le respect de la déontologie et de l'éthique. «Je saisis cette occasion pour vous livrer la première décision que j'ai prise, sur la base des entretiens avec ma hiérarchie. Cette décision consiste à donner aux ayants droit, la totalité de leurs droits quelconque et surtout les droits à l'alimentation, sans aucune retenue. Toutes vos unités bénéficieront, déjà des effets de cette décision. Nous veillerons à ce que cela ne soit pas un feu de paille. En revanche, des missions de contrôle seront, ensuite, organisées, pour juger de la bonne utilisation de ces ressources. Les effets par unité et par position seront contrôlés, les besoins en supplément seront appréciés et les documents comptables vérifiés, périodiquement et régulièrement», a-t-il souligné. Et pour montrer l'exemple, le général Okoi a pris l'engagement, devant le ministre en charge de la défense nationale, de se soumettre à tous les

contrôles et inspections prévus par la loi, dans tous les domaines de la vie des forces. Bref, le nouveau chef d'Etat-major général des F.a.c a marqué sa disponibilité à rendre compte de sa gestion. Il entend, aussi, réhabiliter les valeurs déontologiques et éthi-



Photo de famille des officiers participants, autour du général Okoi à l'issue de la rencontre.

ques dans la société armée. Pour lui, le militaire doit renouer avec le culte de la vérité et la parole d'honneur de l'officier. C'est pourquoi, certains comportements sont à bannir. «Aucun stage ne devrait être payant, aucune contribution ne devrait être réclamée aux stagiaires, pour des raisons de cohésion entre camarades de stage ou de promotion», a-t-il déclaré. Pour le général Okoi, déontologie et éthique devront être au



Général Guy Blanchard Okoi.

centre de l'action quotidienne, afin que le comportement du militaire dans la société puisse rassurer la population. «Les soldats doivent revenir à la caserne, pour y vivre, y manger et y dormir, dans les locaux prévus à cet effet. Le spectacle du militaire en tenue débraillée, mangeant dans la rue, est à bannir», a-t-il martelé. Les conditions de vie et de travail de la troupe, tant en caserne qu'en campagne, devraient être améliorées. Une meilleure

organisation du terrain est donc, ici, le maître-mot. Le nettoyage des casernes ne devrait pas faire défaut et la sécurité militaire devrait avoir la facilité de jouer, librement, son rôle. «Les chefs de corps et les services techniques et spécialisés seront sollicités, en permanence, pour une application stricte des normes en matière de soutien de l'homme, d'équipement et d'infrastructures», a-t-il renchéri. La santé de la troupe, gage d'un meilleur rendement sur le terrain, devrait bénéficier d'une amélioration. Autre préoccupation: la discipline, véritable caractéristique d'une armée bien gérée et digne de son devoir républicain: «En revanche, les fondamentaux du commandement devraient retrouver leurs lettres de noblesse. La discipline et la prise en main des hommes font, toujours, la force des armées et permettent une opérationnalité dans l'interopérabilité. Le résultat, à terme, de la discipline, couplé à l'instruction et l'entraînement conséquents, est la bonne organisation des troupes qui, par conséquent, feront l'honneur des forces armées et de la République». Il faut relever qu'après cette adresse, le chef d'Etat-major général des F.a.c envisage d'entamer une série de visites dans les zones militaires. Les premières zones militaires de défense à visiter sont les zones n°6 et n°1, du 20 au 22 novembre et du 26 au 29 novembre, à la faveur des prises de commandement. Pour conclure, le général Okoi a averti les chefs de corps de la garnison de Brazzaville, qu'il faudra beaucoup de patience pour l'obtention des résultats.

Alain Patrick MASSAMBA

5<sup>ème</sup> anniversaire de la disparition d'Ambroise Edouard Noumazalay

# Les militants se souviennent toujours de leur ancien secrétaire général

17 novembre 2007 - 17 novembre 2012, il y a, exactement, cinq ans que disparaissait, à l'âge de 74 ans, Ambroise Edouard Noumazalay, ancien secrétaire général du P.c.t. L'événement a donné lieu au dépôt d'une gerbe de fleurs sur sa tombe par Pierre Ngolo, secrétaire général du P.c.t. au mausolée Marien Nguoubi, au centre-ville de Brazzaville. Il était accompagné des membres du secrétariat permanent, de la commission nationale de contrôle et d'évaluation, et du comité d'honneur du P.c.t. Les parents, amis et connaissances de l'illustre disparu y étaient présents.



Pierre Ngolo, s'inclinant devant la tombe de son prédécesseur.



Acteurs politiques, membres de la famille, amis et connaissances ont tenu à rendre un hommage à l'ancien président du sénat.



Ambroise Edouard Noumazalay.

Lieu chargé de symbole que les militants ont pris d'assaut depuis les premières heures de la matinée pour rendre hommage à leur ancien secrétaire général, le mausolée Marien Nguoubi avait reçu plein de monde, à l'occasion du cinquième anniversaire de la disparition de l'ancien président du sénat, ancien premier ministre et ancien ministre, Ambroise Edouard Noumazalay. Nombreux sont ceux qui se souviennent encore du «Vieux Noumaz». Après le dépôt de la gerbe de fleurs, par Pierre Ngolo, il s'en est suivi un temps

de recueillement. A l'issue de la cérémonie, le secrétaire général du P.c.t et Joseph Noumazalay, l'un des fils de l'illustre disparu, ont bien voulu exprimé leurs sentiments à la presse. Pierre Ngolo: «Le 17 novembre évoque, pour le P.c.t, un triste souvenir. Il y a de cela cinq ans, le P.c.t venait de perdre le camarade Ambroise Edouard Noumazalay, un grand secrétaire du P.c.t et un stratège du combat du P.c.t. Le P.c.t lui avait rendu les hommages qu'il méritait. Aujourd'hui, à l'occasion du 5ème anniversaire, nous venons renouveler l'hommage du P.c.t, la fidélité du P.c.t à la mémoire du camarade Ambroise Edouard Noumazalay, nous inspirer de sa lucidité, de sa maturité, de son expérience, pour continuer l'œuvre, notre œuvre commune d'animation, d'organisation du parti, de mobilisation des citoyens derrière le P.c.t. Le tout pour apporter l'appui, le véritable appui dans les actes, au camarade Denis Sassou Nguesso, qui a la lourde responsabilité de gérer la République, de porter le Congo au changement». Joseph Noumazalay (fils du défunt): «Effectivement, 17 novembre 2007 - 17 novembre 2012, cela fait, exactement, cinq ans que papa est parti. Cette année, ça coïncide à un samedi. Papa est décédé, également, un samedi. C'est très douloureux. Evidemment, en tant qu'enfant, nous ne sommes pas consolés de la disparition de notre père. Le souvenir que l'on garde: c'est un grand homme, évidemment, surtout en politique. C'est, essentiellement, cela, au-delà du papa, du père affectueux qu'il était. Ce sont ses idées de progrès, ses idées d'humanisme, de progrès du peuple congolais, en particulier, le peuple africain, en général».

Pascal-Azad DOKO

Elections législatives partielles

# Le sénateur Alphonse Gondzia retire son fils, candidat à Dongou

Le sénateur Alphonse Gondzia, membre du haut conseil des sages et du comité central du P.c.t (Parti congolais du travail), a animé, mardi 20 novembre dernier, dans la salle de mariage de la mairie de Moungali, à Brazzaville, une conférence de presse au cours de laquelle il a annoncé le retrait de son fils, Guy Patrick Gondzia, de la course aux législatives partielles du 2 décembre, dans la circonscription de Dongou (département de la Likouala). Et pour cause, son fils serait l'objet, selon lui, de graves menaces, à Dongou.



Alphonse Gondzia.

mains d'un opposant, c'est-à-dire mon fils, Guy Gondzia». «Cette déclaration est des plus graves», a estimé le sénateur Alphonse Gondzia. «C'est une injure à moi, à ma famille. Mon fils, ma famille, moi-même ne pouvons nous constituer en opposants face au P.c.t, face au président Denis Sassou Nguesso, président de notre parti», s'est-il exclamé. Et de poursuivre: «Je signale que le ministre Henri Djombo n'a cessé de dire à ses partisans que: «Tant qu'il est là et que je suis sénateur, Guy ne peut passer député», comme si c'était la même

chambre et que c'est incompatible. Et de plus, puisque c'est lui qui place et retire, il devrait, en ce qui me concerne, attendre 2014, au renouvellement du sénat», a-t-il dit. Face aux propos du ministre Henri Djombo, le sénateur n'a trouvé mieux que de retirer son fils: «Alors, je demande à mon fils, Guy Gondzia, de se retirer de la course pour le scrutin du 2 décembre 2012 et regagner Brazzaville, sans tarder», a-t-il déclaré. Parmi les questions posées par les journalistes, il y a eu celle de savoir si son fils le suivra. Alphonse Gondzia a répondu: «C'est mon fils; il ne peut pas s'opposer à cette décision». Comment pouvez-vous retirer un candidat qui est majeur et qui n'est pas du P.c.t, ont voulu savoir, par ailleurs, les journalistes. «Le P.c.t et le Club 2002-P.u.r, c'est bonnet blanc, blanc bonnet», a-t-il répondu. Tel que c'est parti, les enjeux électoraux à Dongou s'annoncent agités. Il y a une conférence de presse prévue, dimanche 25 novembre prochain, par cinq autres candidats qui contestent la liste des candidats de Dongou.

Pascal-Azad DOKO

La salle de mariage de la mairie de Moungali était prise d'assaut, par les parlementaires, les conseillers départementaux et les sages de la Likouala présents à Brazzaville. D'entrée de jeu, le conférencier, qui a bien structuré sa communication, a présenté, brièvement, sa biographie et parlé de son parcours administratif et politique. C'est sur ce dernier point qu'il s'est appesanti, pour montrer la constance de son combat politique et sa fidélité au P.c.t. «C'est le P.c.t qui a fait le vieux Gondzia et aussi, pourquoi pas le dire, le Vieux Gondzia, dans une certaine mesure, a fait le P.c.t», a-t-il déclaré. Mais, le sujet fondamental de sa conférence de presse, c'était le retrait de son fils de la course aux législatives, pour laisser la voie libre au candidat du P.c.t. «Guy Patrick Gondzia est fils du P.c.t. De 2002 à 2007, il était suppléant de mon petit-frère,

Mania, et les deux avaient remporté, haut les mains, le poste de député à Dongou», a-t-il rappelé. Et puis, il a énuméré plusieurs actions sociales réalisées par son fils en faveur des populations de Dongou, parmi lesquelles la création d'une radio locale, «Radio Dongou», et l'ouverture d'un stade de football, le Stade municipal. «Mais, ma surprise a été grande quand, le 11 novembre 2012, au cours de la séance de travail présidée par le camarade secrétaire général du P.c.t à l'intention des cadres de la Likouala sur le calme qu'il faut observer lors du scrutin du 2 décembre prochain, j'ai appris que l'accord entre le P.c.t et le Club 2002- P.u.r était résilié. Et bondissant, sur l'occasion, le membre du bureau politique, le ministre Henri Djombo, a dit: «Camarade secrétaire général, si vous ne prenez pas vos responsabilités, le poste de député de Dongou va aller dans les

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/ N°051/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DU SYSTEME DE DETECTIONS INCENDIE, ALARME ET MATERIEL DE PROTECTION INCENDIE DE LA DIRECTION NATIONALE DE BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de la Direction Nationale.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance du système de détections incendie, alarme et matériel de protection incendie de la Direction Nationale.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée

ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 200.000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°051/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale,  
Direction Nationale de Brazzaville, avenue

Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22281 10 81/ 22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National  
Cédric ONDAYE EBAUH

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/ N°040/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR L'ENTRETIEN ET LA MAINTENANCE DES INSTALLATIONS TECHNIQUES (LOTS CLIMATISATION CENTRALE, ONDULEURS, GROUPE ELECTROGENE, ELECTRICITE ET PLOMBERIE) DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION NATIONALE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR NATIONAL»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien et la maintenance des installations techniques, groupe électrogène, électricité et plomberie) de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien et la maintenance des installations techniques (lots climatisation centrale, onduleurs, groupe électrogène, électricité et plomberie) de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F.CFA 500.000 (cinq cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°040/BEAC/BRAZZAVILLE/

2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale,  
Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 16 novembre 2012*

Cédric ONDAYE EBAUH



Direction générale des douanes et des droits indirects du Congo

## Vers l'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement en Afrique

Brazzaville, la capitale congolaise, a abrité le troisième atelier du groupe technique de travail de l'Union africaine sur l'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement. La cérémonie d'ouverture était présidée par Léon-Raphaël Mokoko, ministre délégué, chargé du plan et de l'intégration, auprès du ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances, du plan, du portefeuille public et de l'intégration, lundi 19 novembre 2012 dans une salle de conférence du Ministère des affaires étrangères et de la coopération. C'est Euloge Itoua, conseiller fiscal-douanier, dudit ministre d'Etat, qui a clos, mercredi 21 novembre 2012, les travaux de cet atelier, en présence, de Jean-Alfred Onanga, directeur général des douanes et des droits indirects, et Jean-Noël François, chef de la division de coopération douanière de l'Union africaine.

L'objectif de l'atelier de Brazzaville est de faire aboutir les recommandations des précédents ateliers, à savoir:

- finaliser le protocole d'accord du cadre juridique;

Cet atelier a regroupé près d'une trentaine de délégués, experts en informatique venus des différentes douanes des Etats, des organisations internationales et sous-régionales. Les pays représentés



Jean-Alfred Onanga, Léon-Raphaël Mokoko et Jean-Noël François.

douanement en Afrique. Cette feuille de route est organisée en quatre étapes. La première consiste à réaliser des conditions préalables à l'interconnexion dans les Etats membres. La deuxième

communautés économiques régionales en Afrique. A ce sujet, la commission de l'Union africaine a été chargée de mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation de la mise en œuvre de la matrice de cette feuille de route. La stratégie comprend un objectif destiné à permettre l'interconnexion entre les Etats membres ayant des intérêts communs. Aux termes des travaux, les participants ont estimé que la mise en œuvre des recommandations formulées et de la feuille de route permettra à la commission de l'Union africaine d'atteindre l'objectif

douanes en réseau international amélioreront les arrangements en matière d'échange d'informations, en offrant des avantages consistant.

Par exemple, des informations préalables crédibles permettent de procéder à l'évaluation des risques et la prise de décisions, afin de bénéficier d'un niveau de transparence plus élevé, de mieux gérer les ressources et les recettes. Pour le secteur privé, les avantages induits seront la célérité des opérations de dédouanement et la réduction des coûts, grâce aux effets de la modernisation.

A l'atelier de Brazzaville, on a rappelé que les conséquences de l'absence d'interconnexion avaient, déjà, été identifiées par l'atelier de Harare sur le transit, qui avait formulé des recommandations pertinentes à cet égard. Le deuxième atelier du groupe technique de travail sur les douanes de l'Union africaine, relatif à l'inter-connectivité, organisé, du 26 au 27 mai 2011, à Bujumbura, au Burundi, avait préconisé, dans ses directives, l'élaboration d'une politique sur l'interconnexion des systèmes dou-

professionnelles et compétentes. Les efforts continus de renforcement des capacités sont nécessaires pour réaliser cet objectif.

Pour Jean-Noël François, chef de la division de coopération douanière de l'Union africaine, «les impératifs découlant d'une mondialisation effrénée et la nécessité de plus en plus urgente d'extraire l'Afrique de son sous-développement ont conduit nos chefs d'Etat et de gouvernement à décider d'une accélération du processus de création de la communauté, la mise en place de programmes d'unions douanières régionales, prélude à l'Union continentale, a accusé un certain retard. C'est en raison de cela que nos chefs d'Etat et de gouvernement ont convenu, lors de leurs sommets de janvier et de juin de cette année, de la mise en place de cette zone continentale de libre échange, afin de faciliter l'accession de l'Afrique à des degrés d'intégration plus élevés».

Ouvrant l'atelier, le ministre délégué, Léon Raphaël Mokoko, a souligné la portée de l'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement. «Cette stratégie procède, entre autres, par l'intégration économique des régions à travers les communautés économiques régionales, comme composantes fondamentales, par le biais des zones de libre-échange, les élevant par la suite au ni-



Le D.g des douanes et le conseiller fiscal-douanier du ministre d'Etat de l'économie, des finances, du plan...

- standardiser les données à échanger;
- concevoir une capacité technique qui puisse interconnecter les différents systèmes qui existent en Afrique;
- et, enfin, suggérer le renforcement des capacités dou-

étaient l'Algérie, le Bénin, le Cameroun, les Comores, la R.D. Congo, le Ghana, le Kenya, le Malawi, l'île Maurice, le Nigéria, l'Afrique du Sud, le Congo et le Zimbabwe. Trois jours de travaux ont permis l'élaboration d'une feuille

étape, c'est l'interconnexion au niveau de chaque communauté économique régionale. La troisième étape porte sur l'interconnexion entre les communautés économiques régionales, à travers les régions.



Photo de famille, après la cérémonie d'ouverture.

d'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement en Afrique que celle-ci s'est fixée.

Avec l'interconnexion des systèmes informatiques de dédouanement, la volonté de l'Afrique est de s'attaquer au développement économique, par des réformes institutionnelles appropriées, qui se heurtent aux balbutiements du commerce interrégional. La coordination des communautés économiques régionales, des zones de libres échanges et des unions douanières accuse encore un certain retard. Le maillon faible du commerce transfrontalier se situe au niveau de l'échange d'informations. Les

niers informatisés. Cette politique envisageait, entre autres: la formulation des politiques claires au niveau national et le renforcement des capacités techniques et de gestion au niveau le plus simple et le plus élémentaire. L'objet des douanes en réseau international est la communication. C'est à juste titre que Jean-Alfred Onanga, directeur générale des douanes congolaises, a reconnu que «dans ce contexte, nous communiquons pour gérer la circulation des biens et des personnes aux frontières nationales. Il va s'en dire que le concept d'inter-connectivité est indispensable pour les administrations douanières

veau d'Union douanière régionale avant de les fusionner en une seule Union douanière pour le continent. De manière générale, il est attendu de l'inter connectivité des divers systèmes de dédouanement qu'elles jouent un rôle primordial dans la facilitation du commerce», a-t-il déclaré.

Toutefois, à cette réunion, on a reconnu que la plupart des procédures douanières convergent, déjà, vers un dédouanement avant l'arrivée, pour une soumission en ligne et un audit après dédouanement, largement disponibles.

Philippe BANZ



Une vue des participants pendant les travaux.

nières en la matière, dans chaque C.e.r (Communauté économique régionale).

de route et d'une stratégie sur l'interconnexion des systèmes informatiques de dé-

La dernière étape va se focaliser sur la consolidation de l'interconnexion entre les

Education catholique

# Quelle est la mission d'une école catholique dans la société?

C'est dans les pays où la création des établissements d'enseignement privés est consentie et garantie par des lois et règlements de l'Etat, comme au Congo-Brazzaville (Convention Eglise-Etat sur l'enseignement, janvier 2000), que l'école catholique a droit de cité et participe tant soit peu au système éducatif national, en proposant aux élèves, au travers de son projet éducatif, une éducation aux valeurs humaines et chrétiennes, ainsi qu'une formation intellectuelle intégrale, dans le respect de la dignité de la personne humaine, créée à l'image et à la ressemblance de Dieu (Genèse 1,26), dans la reconnaissance et l'acceptation des différences individuelles entre les élèves dans l'apprentissage. Ainsi donc, pendant qu'elle s'occupe avec une constante attention des facultés intellectuelles, l'école catholique développe la capacité de jugement, promeut le sens des valeurs, prépare à la vie professionnelle et favorise la compréhension réciproque des élèves (Gaudium et Spes,5). Sur ces entrefaites, nous voudrions brièvement présenter, suivant l'enseignement de l'Eglise en matière d'éducation chrétienne, la vocation, la nature et la mission de l'école catholique.



Abbé Séraphin Koualou-Kibangou.

## 1. Vocation de l'école catholique

Par vocation de l'école catholique, nous entendons souligner ce qu'est l'école catholique et ce qu'elle est appelée à devenir. Il est question de son essence même et de sa raison d'être dans la société. A ce propos, le document *Gavissimum Educationis* du Concile Vatican II souligne que l'école catholique est appelée à demeurer «le principal facteur de développement des facultés intellectuelles» (n.5) et une structure de socialisation pour les élèves. Par conséquent, elle a le devoir de se préoccuper du salut de tous les hommes et de tout l'homme, à travers l'éducation

qu'elle leur propose. Car les hommes de toute race, de tout âge et de toute condition sociale disposent du droit universel à l'éducation; et le rôle de l'éducation chrétienne est de rendre les chrétiens capables de vivre dans la justice et la sainteté. Dans cette tâche d'éducation, les parents sont les «premiers et principaux éducateurs des enfants» (n.3). Il leur incombe le devoir de créer une «atmosphère familiale animée par l'amour et la piété envers Dieu et les hommes, qui favorise l'éducation, personnelle et sociale de leurs enfants» (n.3). Etant entendu que la famille est «la première école des vertus sociales dont aucune société ne peut se passer» (n.3). Voilà

pourquoi, en sa qualité d'enseignante, de mère et d'éducatrice (Mater et Magistra), l'Eglise précise que l'école est l'un des moyens les plus importants d'éducation et de formation (Can.796,§1). De fait, l'école catholique est l'un des moyens dont dispose l'Eglise pour accomplir sa mission d'évangélisation reçue du Christ. Dans cette optique, «l'école catholique s'insère dans la mission de l'Eglise, en particulier dans sa tâche d'éduquer à la foi» (Document sur *L'Ecole catholique*, 1977, n.9), en face du pluralisme culturel du monde. C'est ce qui justifie la particularité de la nature de l'école catholique.

## 2. Nature de l'école catholique

Nous faisons allusion ici aux

éléments caractéristiques de l'école catholique. Le document sur la *Dimension religieuse de l'éducation dans l'école catholique* (1988) précise que l'école catholique a comme «élément caractéristique celui de donner vie à un milieu communautaire scolaire perméable à l'esprit évangélique» (n.8). Cela est d'ailleurs codifié par le droit canonique en ces termes: «L'instruction et l'éducation dans l'école catholique doivent se fonder sur les principes de la doctrine catholique» (can. 802,§2). Il s'agit en d'autres termes d'assurer «la synthèse entre la culture et la foi d'une part, entre la foi et la vie d'autre part» (*L'Ecole catholique*, n.37), au moyen de «l'assimilation, à

la lumière du message évangélique, du savoir humain contenu dans les différentes disciplines; la seconde par l'acquisition des vertus qui caractérisent le chrétien» (n.37). En clair, l'école est dite catholique du fait de son projet éducatif fondé sur les valeurs chrétiennes, c'est-à-dire la dimension religieuse de son éducation; et non pas du fait du nom de saint patron qu'elle porte, ni du fait qu'elle soit abritée par une structure ecclésiale, encore moins du fait de sa création par un ecclésiastique, pas plus que du fait de la célébration occasionnelle des messes pour et dans cette école. C'est pourquoi, les enseignants de l'école catholique sont exhortés à faire montre d'une parfaite orthodoxie catholique et d'une probité morale professionnelle (Congrégation pour l'éducation

catholique, 1998); en évitant des pratiques avilissantes de leur noble métier comme par exemple «le phénomène du droit de cuissage des enseignants sur les élèves et des notes sexuellement transmissibles» (le harcèlement sexuel de certains enseignants pervers sur les élèves), tout comme le favoritisme, la discrimination et tous ses corollaires. Par ailleurs, l'école est reconnue et déclarée catholique seule par l'autorité ecclésiastique compétente qui en établit le décret (can. 803), par l'évêque diocésain au niveau de l'Eglise locale et par la Congrégation pour l'éducation catholique au niveau de l'Eglise universelle. Alors, quelle est la mission spécifique de l'école catholique?

## 3. Mission de l'école catholique

L'école a la triple mission de former, d'instruire et d'éduquer ses élèves, de manière à les rendre utiles dans la société. Tel est le sens de cet extrait du document sur *l'école catholique*: «L'enseignement scolaire doit tendre à faire acquiescer à l'élève des techniques, des connaissances, des structures mentales et des méthodes intellectuelles, des attitudes morales et sociales qui lui permettent de s'épanouir dans sa personnalité et de s'insérer dans la communauté humaine comme un membre utile. Or, les disciplines ne présentent pas seulement un savoir à acquiescer, mais encore des valeurs à assimiler et en particulier des vérités à découvrir» (n.39). Il ap-

port que l'école catholique est dans l'obligation de créer pour ses élèves des conditions adéquates à une bonne scolarité et à l'acquisition des aptitudes requises pour une vie d'adultes matures. Cette école, comme déjà souligné, demeure accessible à tous, enseigne les valeurs évangéliques comme le dialogue, la charité, la tolérance; forge la personnalité de l'enfant et le forme à la liberté; développe les facultés intellectuelles, morales et spirituelles de l'enfant que l'on souhaite exemplaire à tout point de vue. D'où, l'importance de la mise en œuvre des nouvelles stratégies psychopédagogiques conséquentes.

En péroration, force est de reconnaître qu'il existe souvent un hiatus, un manque de cohérence entre l'idéal et la réalité. Ce qui revient à dire que nonobstant son projet éducatif bien défini par les documents de l'Eglise universelle, le système de l'école catholique du Congo connaît évidemment d'énormes difficultés qui sont exprimées en termes d'insuffisance de ressources matérielles, financières et humaines susceptibles de relever le défi de la formation, de l'instruction et de l'éducation des élèves. Qu'à cela ne tienne, l'école catholique congolaise reste déterminée à aller de l'avant, autant que faire se peut, dans l'œuvre éducative des enfants et des jeunes, espoir de demain. Quitte aux mécènes d'encourager et de soutenir l'action des structures socio-éducatives, adonnées à la cause de l'épanouissement intégral des enfants, des jeunes et des adultes de notre société actuelle.

Abbé Séraphin KOUALOU-KIBANGOU

MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS  
CABINET  
DIRECTION GENERALE DES TRAVAUX PUBLICS

REPUBLIQUE DU CONGO  
Unité \* Travail \* Progrès

N° \_\_\_\_\_ METP/CAB/DGTP-DAF

## COMMUNIQUE

Le directeur général des travaux publics informe les sociétés, bureaux d'études et/ou de contrôle du secteur des travaux publics, qu'une campagne en vue de l'obtention de l'agrément 2013 est ouverte à compter du mardi 20 novembre 2012.

A cet effet, vous êtes conviés à déposer vos dossiers au secrétariat de la direction générale des travaux publics conformément à la circulaire n°1389/METP/CAB du 19 novembre 2012, précisant les conditions d'agrément et d'exercice de l'activité des travaux publics.

Des plus amples informations peuvent être obtenues auprès de la direction générale des travaux publics, sise rond-point de la grande poste (en face de l'agence BCI).

Fait à Brazzaville, le

Le directeur général des travaux publics

Blaise ONANGA-I.



REPUBLIQUE DU CONGO  
PROJET D'APPUI A LA DIVERSIFICATION DE L'ECONOMIE (PADE)  
Cofinancement Congo/Banque Mondiale  
Tél: [00 242] 05 522 23 66/ 05 568 87 06



## AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 013-MEPATI-PADE-CPM2012

Relatif au recrutement d'un Auditeur interne pour le PADE

### 1-OBJET:

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu, auprès de l'Association Internationale de Développement (IDA), un crédit de cofinancement dans le cadre du Projet d'Appui à la Diversification de l'Economie (PADE), qu'accompagne le groupe de la Banque mondiale. Dans le cadre de l'exécution dudit projet, l'Unité de Coordination du projet recherche un consultant individuel chargé de réaliser les audits internes financiers et comptables réguliers du PADE pour un contrat d'un an renouvelable sur la base de la performance.

### 2-PROFIL RECHERCHE (Qualifications académiques et professionnelles):

- Etre titulaire d'un diplôme d'études supérieures de type BAC + 5 en audit, comptabilité & gestion;
- Jouir d'une très bonne expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans des missions d'audit interne, d'expertise comptable et conseil en gestion;
- Avoir une expérience avérée d'au moins 03 ans d'audit dans les projets financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque Mondiale, Fonds Mondial, BAD, Union Européenne etc...)
- Avoir une bonne connaissance des procédures et directives de gestion et de passation de marchés de la Banque Mondiale et de la BAD;
- Avoir une expérience dans la conduite des missions d'audit interne /externe, en cabinet, dans une société ou un projet;
- Avoir de l'expérience dans la mise en place d'une cellule d'audit dans une entreprise ou un projet.

### 3- PROCEDURES DE SELECTION DU CONSULTANT:

L'expert sera sélectionné en accord avec les procédures définies au chapitre V des Directives de la Banque Mondiale «Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale de Mai 2004, version révisée en Octobre 2006 et Mai 2010»

### 4- CONSTITUTION DE DOSSIERS ET DEPOT DE CANDIDATURE:

Les dossiers de candidatures (lettre de motivation, CV, copies des diplômes, certificats de travail ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de contrats analogues etc.) sont à déposer au plus tard le 11 décembre 2012 à 15 heures aux adresses indiquées ci-dessous.

### 5- RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES:

Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis à manifestation d'intérêt pourront être obtenus au siège du projet sis 05 et 06 Rue Isaac Locko, dans le secteur de Blanche Gomez ou par courrier électronique adressé à [pade.pacade@yahoo.fr](mailto:pade.pacade@yahoo.fr).

Le Coordonnateur du PADE

Joseph IBARA

Archidiocèse de Brazzaville

# Mgr Dieudonné Nzapalainga reçu à Saint François par ses compatriotes

De passage à Brazzaville pour Kinshasa la capitale de la RDC, où il s'est rendu le vendredi 16 novembre dernier, Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui, a été reçu à la paroisse Saint François d'Assise, le jeudi 15 novembre 2012. A l'initiative de la communauté centrafricaine résidant à Brazzaville, l'archevêque de Bangui a célébré l'eucharistie en l'église Saint François, au cours de laquelle, il a eu la joie d'être entouré de ses confrères NN.SS. Jan Romeo Pawlowski, nonce apostolique au Congo et au Gabon, Anatole Milandou, archevêque métropolitain de Brazzaville. A cette occasion, le pasteur de Bangui ordonné et installé sur son siège archiepiscopal il y a à peine quatre mois, en a profité pour confirmer dans la foi ses frères, en cette année de la foi. En effet, demeurent encore retentissantes dans la mémoire de plusieurs d'entre eux, les stigmates de la crise voire la tempête qui en 2009, a douloureusement miné l'Eglise-famille en Centrafrique.



Les évêques concélébrant l'eucharistie.

**P**armi les concélébrants, l'on pouvait compter également Mgr Andrea Francia, secrétaire de la nonciature apostolique, le père Yves-Isidore Nzoussi, supérieur provincial des spiritains au Congo, l'abbé Mesmin-Prospère Masengo, secrétaire général de l'Association des conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale et vicariaire de la paroisse, ainsi que bien d'autres. Dans la foule dominée par les membres de la communauté centrafricaine au Congo notamment ceux vivant à Brazzaville, figuraient les ambassadrices de RCA (la doyenne du corps diplomatique) et du Tchad, en République du Congo.

*rendons-lui grâce! Notre joie est grande, notre plaisir est immense, notre paroisse est fière d'accueillir ici et maintenant, dans cette église, notre évêque, Mgr Dieudonné Nzapalainga, archevêque métropolitain de Bangui, avec lui, la communauté centrafricaine ici ré-*



Au premier plan, les deux ambassadrices du Tchad et de la RCA.

Tradition oblige, le ton de cette mémorable célébration a été donné par Aristide Ghislain Ngouma, secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de cette paroisse, vieille d'il y a bientôt 80 ans. Une paroisse fondée et tenue longtemps par les spiritains, qui par heureuse coïncidence est la famille religieuse de Mgr Dieudonné Nzapalainga. Dans son mot de bienvenue, le secrétaire général du Conseil pastoral paroissial a tenu à accueillir l'hôte de marque, en se faisant le porte-voix du curé et de toute l'équipe presbytérale, des deux conseils paroissiaux, et de toute la communauté chrétienne de la paroisse. « Bénissons le Seigneur, louons le Seigneur, et

*nie», a libéré Aristide Ghislain Ngouma. Réaffirmant les liens on ne peut plus solides qui unissent les deux peuples tant aux niveaux sociopolitique ou culturel, historique ou ecclésial, le secrétaire général du Conseil pastoral paroissial de Saint François a en outre lâché: « Excellence, vous voici à Saint François, une paroisse vivante, une paroisse fervente, une paroisse missionnaire, vieille de bientôt 80 ans. Au nom du curé et de toute*

*l'équipe presbytérale, au nom des deux conseils, au nom de toute la communauté paroissiale, nous voulons vous dire: bienvenue, baramo, djoni ngango! Soyez heureux chez nous, sentez-vous ici comme chez vous! En effet, sollicités par la communauté centrafricaine de vous accueillir avant votre sé-*

*jour à Kinshasa, nous avons mesuré encore une fois, la dimension profonde de vivre ensemble, de faire Eglise et de rester famille. Car, du Congo à l'Oubangui, de Brazzaville à Bangui, du lingala au sango, le rapprochement n'est que trop évident et les liens qui nous unissent nous pressent à la communion entre Eglises...». Au cœur de cet accueil, il n'est pas non plus exagéré de mentionner en bonne place les mots de remerciements rendus suc-*

cessivement par la représentante de la communauté à l'honneur qui a su cajoler et raviver le cœur de son compatriote; de l'archevêque de Brazzaville qui a souligné le caractère fraternel de cette visite éclair, et de l'archevêque de Bangui qui lui-même n'a pas caché ses sentiments les plus touchants, d'être accueilli dignement tant par ses frères et sœurs congolais que par ses compatriotes.

En réalité, aussi bien dans son homélie que dans son intervention en dernier lieu, l'actuel archevêque de Bangui qualifie la crise qui a secoué l'Eglise dans son pays de signe de « croissance et de renaissance ». Il reste plein de gratitude pour l'Eglise au Congo en général, et envers Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, président de la Conférence épiscopale du Congo et président de l'Acerac, l'un des médiateurs dans ladite crise. « La tempête qui s'est abattue sur notre Eglise s'est clamée », a consolé à cet effet ses compatriotes Mgr Nzapalainga. Au fond, c'est au soutien de leur Eglise par des projets sur l'éducation et la santé qu'il les a appelés, rappelant aussi les motifs de leur résidence au Congo: construction du chemin de fer, admission dans les maisons de formation des futurs prêtres et autres.

Azer ZATABULI

XXXIV<sup>ème</sup> Dimanche Ordinaire B

## Solennité du Christ roi de l'univers

Textes: Dn 7,13-14; Ap 1,5-8; Jn 18,33b-37

La fête du Christ Roi célèbre le Christ comme clé de voûte de la foi chrétienne. Il en est la source, il en est aussi l'objet. Or la foi chrétienne est une manière de comprendre et de vivre l'histoire des hommes et des femmes. Elle est une façon de situer l'homme dans l'univers. Pour la foi chrétienne, la racine comme le sommet de l'histoire, c'est le Christ Jésus.

Le Christ, source de l'histoire des hommes parce qu'il est source de tout le créé. Le texte de saint Jean nous le rappelle: je suis l'Alpha et l'Omega, la première et la dernière lettre de tout alphabet, le commencement et la fin de tout. Le même Jean, au début de son évangile, avait souligné cette présence du Verbe, la deuxième personne de la Sainte Trinité, lors de la création du monde. Découvrant, dans le Christ, le Verbe de Dieu, Jean s'était rappelé le vieux récit de la création, dans la Genèse: *Dieu dit... et toutes choses furent.* Cette parole créatrice de Dieu est le Verbe, et le Verbe s'est fait chair en Jésus-Christ.

Le même saint Jean, dans l'Apocalypse, comme nous l'avons entendu dimanche dernier, annonce que ce même Christ est aussi présent à la fin de l'histoire et de l'univers. A la fin, le Christ sera là pour rendre espérance à tous ceux qui lui feront confiance. De même que, sur la croix, Jésus ose dire: Père, je remets mon esprit entre tes mains, de même tout homme est invité à ne pas se terrasser, mais à remettre son esprit entre les mains du Seigneur. Le mot « fin » change de sens. Il ne dit plus le terme définitif, mais le but du voyage, sa finalité. Cette finalité est que tout retourne à Dieu.

Si cette présence culminante et finale du Christ au centre et au sommet de l'univers s'exprime, dans la liturgie, par le titre de roi, c'est en grande partie à cause du texte de Daniel que nous venons d'écouter. Je voyais venir... comme un fils d'homme. Il lui fut donné domination, gloire et royauté. En ces temps de l'histoire d'Israël qui furent ceux de Daniel, la royauté de David demeurait le modèle même de la suprématie selon Dieu. Un roi choisi par Dieu, ayant reçu de Dieu le pouvoir de régir, de servir son peuple, la mission de tenir le rôle même de Dieu protecteur de son peuple.

Lors de l'entrée triomphale de Jésus à Jérusalem, on l'acclama sous l'appellation de Fils de David, successeur légitime et définitif du roi selon le cœur de Dieu.

Cette lecture de la place et de la mission du Christ a pu devenir, dans l'esprit de bien des chrétiens, nettement triomphaliste. Jusque dans l'esprit de chrétiens de notre temps, l'idée d'un règne terrestre de Jésus n'est pas absente. C'est face à cette tentation, qui fut celle des disciples au moment de la passion, que vient s'interposer la scène de Jésus devant Pilate. Mon royaume n'est pas de ce monde. Les détracteurs de Jésus essaient de convaincre le procureur que cet homme est un rival potentiel de César. Mais Jésus nie cette accusation. Au lieu de convoquer ses troupes pour le défendre, il se laisse arrêter. Il se laisse flageller, insulter, bafouer. Pilate, l'honnête homme, reconnaît l'innocence de Jésus sur le point précis où on l'accuse. Et c'est sans doute par dérision qu'il fera clouer au sommet de la croix: Jésus le Nazaréen, Roi des Juifs. Elle est belle, cette royauté, à cette heure! Sur toute la ligne, Jésus sur la croix est un vaincu.

Nul ne comprendra la royauté de Jésus que s'il accède à la foi en sa résurrection. Nous sommes ici devant une royauté spirituelle, c'est-à-dire une royauté selon l'Esprit de Dieu, munie de la seule force de l'Esprit de Dieu. Si ce roi est libérateur, c'est au sens profond de la libération des cœurs. A ses sujets, que demande notre roi? Uniquement la foi. C'est-à-dire la confiance en sa Parole. C'est dire à quel point il nous grandit. Au lieu de nous sentir contraints de vivre à ras du sol, de marcher vers la nuit, face à un avenir obscur et incertain, conduisant nécessairement à la mort, il nous permet la confiance. Quelle maturité ne nous donne-t-il pas ainsi! La confiance, c'est ce qui grandit l'homme, ce qui lui donne accès à l'amour. La confiance, c'est ce qui lui permet de regarder la mort en face puisqu'une parole lui est dite qui lui annonce l'amour et la vie éternelle.

Le voilà, notre roi, celui qui nous ouvre l'éternité. Non, son royaume n'est pas de ce monde. Il ne trouve pas sa source et sa légitimité dans ce monde. Il les puise en Dieu. Il nous permet, dès lors, de parcourir ce monde, de dérouler notre vie, non plus sur la musique des chants funèbres, mais sur l'hymne triomphal du jour de Pâques. Oui, bien-aimés dans le Christ, nous pouvons oser tous les combats de la terre, nous pouvons transmettre la vie et l'amour, puisque nous croyons que l'accomplissement de tous nos commencements nous sera donné par notre Roi d'Eternité.

Saturnin Cloud BITEMO, Sj.  
Maison Saint Ignace  
(Brazzaville)

Diocèse d'Owando

## Plaidoyer pour le séminaire Saint-Pie X de Makoua

Le séminaire Saint-Pie X se trouve dans le diocèse d'Owando (département de la Cuvette) plus précisément dans la sous-préfecture de Makoua. La structure accueille, accompagne et propose aux jeunes garçons depuis plusieurs décennies, une formation complète et équilibrée sur les plans intellectuel, humain et spirituel. La formation a fait ses preuves, car notre établissement fait partie aujourd'hui des écoles qui font des bons résultats aux examens d'Etat. Ce travail de formation de la jeunesse congolaise est rendu possible grâce à l'aide multiforme des bienfaiteurs nationaux et étrangers.

**N**otre engagement en effet pour la formation de la jeunesse congolaise demeure intact, car nous voulons, pour notre pays et pour notre Eglise, des hommes bien formés. Il y a quelques années, en visite au séminaire, un ancien séminariste de Makoua devenu ministre, déclarait: « Ce que je suis devenu aujourd'hui, c'est grâce à cette maison. » Oui, le séminaire Saint-Pie X de Makoua a favorisé l'éducation de nombreuses générations de jeunes garçons qui font actuellement la fierté de l'administration congolaise. Nous tenons à vous annoncer

que le subside de Rome et les pensions des séminaristes sont insuffisants pour tenir toute une année scolaire, car les besoins sont énormes et les aliments coûtent très cher à Makoua.

Ainsi, nous voulons vous présenter ici les nombreuses difficultés que connaît le séminaire Saint-Pie X aujourd'hui:

1. Les bâtiments dans lesquels évoluent les séminaristes et les prêtres sont dans un état inquiétant: ils deviennent un souci permanent pour les occupants.
2. La Toyota Land Cruiser qui nous rendait d'énormes servi-



Abbé Julien Ndinga Djama.

ces, notamment le transport des vivres, du bois pour la cuisine et même des malades du lycée public, est depuis de nombreux mois en panne.

3. La bibliothèque manque les livres nécessaires pour approfondir les connaissances.
4. Le paiement des salaires des professeurs laïcs est devenu un casse-tête, car nos moyens sont limités.
5. Le séminaire n'a pas de photocopieuse.

6. Le groupe électrogène est vétuste et tombe souvent en panne.

Voilà pourquoi, nous en appelons à la générosité des Congolais et de tous les hommes et femmes de bonne volonté à soutenir le séminaire Saint-Pie X qui traverse une zone de forte turbulence.

A ces hommes, à ces femmes et à tous les organismes qui soutiennent cette œuvre du diocèse d'Owando, nous tenons sincèrement à dire le meilleur des mercis et à leur exprimer notre affectueuse reconnaissance. Avec nos remerciements pour l'aide que vous nous apporterez pour la reconstruction et la rénovation de cette institution, nous vous prions de croire, à nos sentiments de vive sympathie.

Abbé Julien NDINGA DJAMA  
Recteur du séminaire  
Saint-Pie X de Makoua  
Tél.: +242 05 5963328  
ou 06 871 81 012

Sur le Site de La Semaine Africaine,  
téléchargez le Fichier PDF du Journal.  
[www.lasemaineafricaine.com](http://www.lasemaineafricaine.com)

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/ OUVERT/N° 052/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR LE NETTOYAGE DU MARBRE DE L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION NATIONALE,  
DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR NATIONAL DE BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser le nettoyage du marbre de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour le nettoyage du marbre de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures,

les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 300.000 (trois cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 052/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale,  
Direction Nationale de Brazzaville, avenue

Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/ 222 81 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/ OUVERT/N° 047/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE LA DIRECTION NATIONALE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU DIRECTEUR NATIONAL»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser l'entretien des espaces verts de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour l'entretien des espaces verts de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures,

les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 200.000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 047/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale,  
Direction Nationale de Brazzaville, avenue

la Poste, Téléphone: 222 81 10 81/222 81 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National,

Cédric ONDAYE EBAUH

1<sup>ères</sup> journées médicales congolaises de France

Pour un rendement optimal en situation de catastrophe et d'urgence

L'Association des anciens de l'I.n.s.s.a (Institut supérieur des sciences de la santé) et des médecins congolais de France, en sigle (A.i.m.c.f), organisent, le 7 décembre 2012, à Orléans (France), les premières journées médicales congolaises de France. Objectif poursuivi: améliorer les performances des professionnels de santé, ainsi que la mobilisation et la coordination du milieu associatif, pour un rendement optimal, en situation de catastrophe et d'urgence. L'autre objet de ces journées médicales congolaises de France étant le renforcement de la collaboration entre les ressources humaines locales et celles de l'extérieur.

Les premières journées médicales congolaises de France seront saucissonnées, en trois parties: la première, scientifique, avec un colloque portant sur le thème générique: «La Médecine d'Urgence et de Catastrophe», la deuxième, sociale, avec des rencontres du milieu associatif, la troisième combine l'utile et l'agréable (soirée culturelle et dîner de gala). Ce thème générique est soutenu par une variété d'autres thèmes, riches les uns et les autres: «Médecine d'urgence/Médecine de catastrophe: points communs et éléments différentiels», libéré par le médecin Colonel Dr Douniama Ondaye; «Pathologies aiguës et chroniques durant une catastrophe: exemple de l'explosion de Brazzaville», par le Dr Hagon (Genève); «Urgence humanitaire: communication de crise, enjeux et perspectives», par Mr Cyr Makosso (Metz); «Médecine de catastrophe: méthode de travail, méthode d'organisation/comment hiérarchiser, contrôler et coordonner les nombreuses équipes

opérationnelles?», par le médecin Colonel Dr Douniama Ondaye; «Les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (Cump): modèle français de prise en charge des personnes victimes d'un événement potentiellement traumatique», développé par Mme Dendoncker, psychologue clinicienne (Chr d'Orléans) «Rôle du vétérinaire dans les situations de catastrophe», par Pompier Vétérinaire Dr Bosquet (Orléans); «Place et rôle de l'autorité administrative dans les situations de catastrophe», par M. Loembe, du cabinet du préfet du Loiret (Orléans) et, «Le préjudice de masse en situation de catastrophe, comment peut-on apporter «réparation»?», par le Dr Prat (Tours). La finalité des échanges, au cours de ces assises, aura pour ambition de contribuer à la mise en place de stratégies et de plans d'actions efficaces, par les autorités politiques locales, dans des situations similaires, au regard des expériences antérieures. En organisant ces journées, l'Aimcf souhaite apporter sa



Une vue de l'hôtel Novotel à Orléans où se tiendront les premières journées médicales congolaises.

opérationnelles?», par le médecin Colonel Dr Douniama Ondaye; «Les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (Cump): modèle français de prise en charge des personnes victimes d'un événement potentiellement traumatique», développé par Mme Dendoncker, psychologue clinicienne (Chr d'Orléans) «Rôle du vétérinaire dans les situations de catastrophe», par Pompier Vétérinaire Dr Bosquet (Orléans); «Place et rôle de l'autorité administrative dans les situations de catastrophe», par M. Loembe, du cabinet du préfet du Loiret (Orléans) et, «Le préjudice de masse en situation de catastrophe, comment peut-on apporter «réparation»?», par le Dr Prat (Tours). La finalité des échanges, au cours de ces assises, aura pour ambition de contribuer à la mise en place de stratégies et de plans d'actions efficaces, par les autorités politiques locales, dans des situations similaires, au regard des expériences antérieures. En organisant ces journées, l'Aimcf souhaite apporter sa

opérationnelles?», par le médecin Colonel Dr Douniama Ondaye; «Les Cellules d'Urgence Médico-Psychologique (Cump): modèle français de prise en charge des personnes victimes d'un événement potentiellement traumatique», développé par Mme Dendoncker, psychologue clinicienne (Chr d'Orléans) «Rôle du vétérinaire dans les situations de catastrophe», par Pompier Vétérinaire Dr Bosquet (Orléans); «Place et rôle de l'autorité administrative dans les situations de catastrophe», par M. Loembe, du cabinet du préfet du Loiret (Orléans) et, «Le préjudice de masse en situation de catastrophe, comment peut-on apporter «réparation»?», par le Dr Prat (Tours). La finalité des échanges, au cours de ces assises, aura pour ambition de contribuer à la mise en place de stratégies et de plans d'actions efficaces, par les autorités politiques locales, dans des situations similaires, au regard des expériences antérieures. En organisant ces journées, l'Aimcf souhaite apporter sa

Viclaire MALONGA

I.t.i.e (Initiative pour la transparence dans les industries extractives)  
Les médias, outils de communication aidant à la transparence

Un séminaire de formation et de sensibilisation sur le processus I.t.i.e à l'intention des médias et des professionnels de la communication a été organisé par ladite Initiative, vendredi 9 novembre 2012, à l'auditorium du Ministère des affaires étrangères et de la coopération, à Brazzaville. Les travaux de ce séminaire ont été placés sous l'égide de Florent Michel Okoko, président du comité exécutif de l'I.t.i.e Congo, assisté de Christian Mounzé, premier vice-président dudit comité. Objectif de la formation: permettre aux journalistes de comprendre le processus I.t.i.e, pour qu'ils s'imprègnent de son mécanisme et se familiarisent avec ses concepts.

Quatre thèmes liés au rôle de l'I.t.i.e ont constitué le menu de cette formation, qui a regroupé près d'une centaine de professionnels des médias. Parmi ces thèmes: «Le rôle des médias dans la sensibilisation sur l'I.t.i.e» et «Le mécanisme de validation du processus de mise en œuvre de l'I.t.i.e». Ces quatre thèmes ont été développés par des membres du comité exécutif. A la lumière des exposés, les participants ont compris que la transparence dans la gestion des finances est un dossier prioritaire dans les actions du gouvernement. En effet, depuis 2004, le Congo a demandé à adhérer à l'I.t.i.e, dans le but d'amener le pays à mettre en œuvre un standard international, pour l'ensemble des industries extractives appelées à exprimer, de manière transparente, ce qu'ils payent aux différents Etats. Et, dans un contexte où les gouvernements de ces Etats sont amenés à exprimer, de manière transparente, à travers des organismes habilités, toutes leurs ressources provenant des industries extractives.

Aux Etats-Unis, des formes autres ont été adoptées. En Europe, les dernières directives de l'Union européenne imposent aux industries extractives de pouvoir, avec transparence, exprimer ce qu'ils payent aux différents Etats. Florent Michel Okoko, soulignant l'intérêt de cet atelier, a déclaré: «Comme nous le savons, la communication est essentielle, toute action qui n'est pas communiquée n'a pas d'effet et l'effet que nous souhaitons avoir, c'est que les populations dans leurs expressions différentes, soient parfaitement au courant de l'ensemble des paiements qui sont faits à l'Etat. La communication que nous souhaitons avoir, c'est de faire en sorte que l'ensemble des ressources soit parfaitement mis à la disposition de la population. Il est important que les médias soient associés, parce qu'ils sont l'outil de transfert. Nous ne pourrions pas parler de transparence, sans les médias. Aujourd'hui, le Congo est dans un processus de validation, laquelle doit se faire dans les prochaines semaines, mais non



Photo de famille, des journalistes et les responsables de l'I.t.i.e

sans la participation des médias.» Le comité exécutif a la charge de mettre en œuvre l'initiative pour la transparence dans les industries extractives. A ce titre, il lui est demandé de réaliser une série de missions, entre autres: recueillir les déclarations des revenus des campagnes et du gouvernement, les analyser et préparer un rapport sur les données recueillies; assurer la publication du rapport de l'administrateur indépendant suivant les formes et les canaux convenus par toutes les parties prenantes à l'Initiative; réexaminer le processus de mise en œuvre de l'Initiative et apporter des améliorations. L'I.t.i.e avait été annoncée, lors du sommet mondial pour le développement durable à Johannesburg, en 2002 (sommet

de la terre 2002). Elle avait été lancée, officiellement, à Londres, en 2003. L'I.t.i.e a été fondée sur l'évidence suivante: malgré le fait que le pétrole, le gaz et les ressources minérales aident à élever le niveau de vie, à travers le monde, cela peut, souvent, conduire à la corruption et aux conflits, ainsi qu'à une baisse de la qualité de vie pour beaucoup, dans les pays où la gestion de ces ressources est inadéquate. L'initiative vise, donc, une meilleure transparence, en publiant les paiements, les taxes et impôts des sociétés opérant dans le secteur minier et, en divulguant les organisations gouvernementales des recettes provenant de ces sociétés.

Philippe BANZ  
Et Espérance  
MBOSSA-OKANDZE

Cour d'appel de Brazzaville

Me Norbert Madzou, nouveau notaire sur la place de Brazzaville

Après une expérience professionnelle cumulée dans les offices notariaux de ses aînés, lors de ses différents stages, Me Norbert Madzou a, solennellement, prêté serment, vendredi 9 novembre 2012, pour servir dans les juridictions congolaises, en qualité de notaire.

Dans une salle habitée par un silence sans pareil, regard serein, langage ferme, main droite levée, Me Norbert Madzou a prêté serment en ces termes: «Je jure de remplir mes fonctions, avec exactitude et probité, et d'observer, scrupuleusement, la règle du secret professionnel.» Devant Charles Emile Apesse, premier président de la Cour d'appel de Brazzaville, en présence de Corneille Mounkala Moukoko, procureur général près cette instance judiciaire, Olivier Papa, greffier à cette cour et l'assistance. Un texte qui fait, désormais, de Me Norbert Madzou, un notaire de la place.



Robert Madzou lors de la prestation de serment.

Pendant la cérémonie de cette prestation de serment, les cadres de la Cour d'appel de Brazzaville ont, tour à tour, exhorté l'impétrant, en lui prodiguant quelques conseils, pour un meilleur exercice de sa profession. Le procureur Corneille Mounkala Moukoko s'est appesanti sur les actes des notaires qui ont valeur de décisions. «Votre métier n'est pas, simplement, un métier de lumière. Mais, de beaucoup d'obligations. La justice est parmi les souverainetés de chaque pays. La mûre réflexion est indispensable à la prise de décision car, la portée d'un acte notarial doit être mesurée», a-t-il indiqué.

Le président Charles Emile Apesse a, de son côté, invité le nouveau notaire au savoir-faire, à la maîtrise de la culture du service du prochain, en sécurisant les libertés publiques et en assurant le respect des droits humains. Ce qui contribuerait, tant soit peu, au bien-être moral et physique des citoyens. Il a conclu, en disant: «Quand une pierre nouvelle arrive dans une maison, le souhait est qu'elle se comporte comme les autres pierres de l'édifice à bâtir.»

A l'issue de la cérémonie, Me Norbert Madzou a reconnu devant la presse la mission délicate à laquelle la profession l'invite. «J'aime la justice, je travaillerai sans relâche, pour ne faire que la justice, rien que la justice», a-t-il fait savoir. Ainsi, grâce à l'arrêté n° 10.419 du 31 août 2012 qui certifie sa nomination et la prestation de serment, Me Norbert Madzou vient grossir le rang des trente-six notaires exerçant à Brazzaville. Il est, désormais, libre d'ouvrir un office, dans l'ère de compétence notariale, au Congo.

Hordel BIAKORO.

IN MEMORIAM

Le temps qui passe ne peut effacer ni la douleur, ni le souvenir d'un être cher. «La mort ne vaincra jamais l'amour que nous éprouvons, toujours, pour toi. Car, tu nous as couverts d'un amour inconditionnel... et si immense qu'il continue à nous unir et à nous soutenir dans notre vie. L'amour est source d'amours. Merci de nous avoir appris cela.»



24 novembre 2011 - 24 novembre 2012, voici un an, jour pour jour, qu'il a plu au Seigneur de rappeler à Lui son serviteur, Henri KALONGA, Le SASBROSTOS, porté en terre dans son domaine de Mbalour, à Kintélé. En cette date mémorable, chargée de douleur et de souvenirs, la veuve KALONGA née LAKFOUMOU Julienne Anne, les enfants KALONGA, les petits-enfants, la famille et les amis, prient tous ceux qui

l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse à son égard. A cet effet, une messe, pour le repos de son âme, sera dite, le dimanche 25 novembre 2012, à 06Heures, en l'église Sainte Marie Maman Elombé de Ouenzé. Paix éternelle, Papa.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/ OUVERT/N°043/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR LA MAINTENANCE DES TERRASSES ET COUVERTURE D'ETANCHEITE DE  
L'IMMEUBLE DE LA DIRECTION NATIONALE, DE LA VILLA EMISSION ET DE LA VILLA DU  
DIRECTEUR NATIONAL»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser la maintenance des terrasses et couverture d'étanchéité de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour la maintenance des terrasses et couverture étanchéité de l'immeuble de la Direction Nationale, de la villa Emission et de la villa du Directeur National.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Of-

fres, à l'adresse indiquée ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de 200.000 (deux cent mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N°043/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale,

Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 222 81 10 81/222 81 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55. Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

5 - L'ouverture des plis sera effectuée au Siège National de la BEAC, à Brazzaville, à l'adresse mentionnée ci-dessus, le mercredi 26 décembre 2012, à 10 heures précises, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent y être présents.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National,

Cédric ONDAYE EBAUH

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE



REPUBLIQUE DU CONGO  
Siège Social et Direction Nationale  
BRAZZAVILLE

Tél.: 22 281.10.81 - 22 281.11.54 - B.P: 126  
E-mail: beacbzv@beac.int - Fax: 22 281.10.94  
Service Gestion Administrative des Marchés,  
Affaires Juridiques et Contrats

## AVIS D'APPEL D'OFFRES/NATIONAL/ OUVERT/N° 044/BEAC/BRAZZAVILLE/2012

«POUR LE NETTOYAGE ET L'ENTRETIEN DES BUREAUX DE L'IMMEUBLE DE  
LA DIRECTION NATIONALE DE BRAZZAVILLE»

1 - La BEAC a prévu, dans son budget au titre de l'exercice 2013, de réaliser le nettoyage et l'entretien des bureaux de l'immeuble de la Direction Nationale.

2 - A cet effet, la BEAC lance le présent Appel d'Offres pour le nettoyage et l'entretien des bureaux de l'immeuble.

3 - Le processus de sélection se déroulera conformément aux procédures en vigueur à la BEAC.

Les candidats intéressés et remplissant les conditions requises peuvent examiner, acheter et retirer le dossier d'Appel d'Offres, à l'adresse indiquée

ci-dessous, entre 09 heures et 12 heures, les jours ouvrés, moyennant le paiement d'une somme non remboursable de F. CFA 420.000 (quatre cent vingt mille). Le paiement devra être effectué en espèces.

4 - Les offres doivent être présentées en trois (03) exemplaires, dont un (01) original et deux (02) copies, sous plis fermés et déposées contre récépissé au Secrétariat du Service Gestion, Budget, Investissement, Sécurité et Protocole, porte, N° 403, 4<sup>ème</sup> étage, au plus tard, le mercredi 26 décembre 2012, à 9 heures précises. L'enveloppe devra porter la mention «AVIS D'APPEL

D'OFFRES/NATIONAL/OUVERT/N° 044/BEAC/BRAZZAVILLE/2012», à l'adresse ci-après:

Banque des Etats de l'Afrique Centrale, Direction Nationale de Brazzaville, avenue Sergent MALAMINE, Rond-Point de la Poste, Téléphone: 22 281 10 81/ 22 281 11 54/05 547 80 24 et 04 455 65 55.

Les offres reçues après le délai fixé ci-dessus seront rejetées.

*Fait à Brazzaville, le 09 novembre 2012*

Le Directeur National

Cédric ONDAYE EBAUH

# L'Assemblée nationale et le 20<sup>ème</sup> anniversaire du multipartisme au Congo

L'Assemblée nationale, en sa treizième législature, aurait dû célébrer, en début de ce dernier trimestre de l'année 2012, le 20<sup>ème</sup> anniversaire de l'instauration de la démocratie multipartite et de l'organisation des élections libres et transparentes dans notre pays. Cela aurait été, logiquement, l'occasion solennelle de faire le bilan du chemin parcouru et de projeter les perspectives de cette résolution majeure de la Conférence nationale souveraine (C.n.s.) de 1991.

**D**ans l'optique du multipartisme, quelles ont été, d'abord, les configurations respectives de l'hémicycle, en termes d'occupation des sièges, à la suite des différents scrutins législatifs? Ensuite, que reste-t-il, aujourd'hui, des acquis démocratiques des premiers scrutins, par rapport à l'organisation et aux résultats obtenus? Enfin, quelle perspective s'ouvre à notre pays, par rapport à l'idéal démocratique et au projet multipartite, principes issus de la C.n.s, en considération de l'organisation, de la participation et des résultats des législatives de 2012? Pour répondre à cette série d'interrogations, il s'impose alors d'établir un constat statistique des résultats des différents scrutins législatifs et de procéder, par la suite, à une analyse de ces données chiffrées.

## 1- Le constat

Un constat global de la configuration des sièges à l'Assemblée nationale, au cours des 20 années de multipartisme, amène à distinguer deux principales périodes: celle d'après la C.n.s et celle suivant les guerres fratricides.

### 1.1. La période post Conférence nationale souveraine (1992-1997)

Pendant cette période, deux élections législatives ont été organisées: ordinaires en 1992 et anticipées en 1993. Voici ci-après représentés les tableaux synoptiques et les observations s'y référant.

#### 1.1.1. Tableau synoptique des sièges à l'Assemblée nationale (n°1)

#### 1.1.2. Les observations

Les partis politiques représentés à l'hémicycle se répartissent en trois catégories. La première, désignée sous le vocable de grands partis, regroupe par ordre décroissant: l'U.pa.d.s: 40 élus soit 33,33 % en 1992 et 50 députés soit 40% en 1993, le M.c.d.d.i: 29 députés soit 24,60% en 1992 et 22 élus soit 17,60% en 1993 et le P.c.t: 19 élus soit 15,83% en 1992 et 21 députés soit 16,80% en 1993. La deuxième, dite des partis intermédiaires ou moyens, se compose du R.d.p.s: 9 élus soit 7,50% en 1992 et 4 députés soit 3,20% en 1993, du R.d.d: 5 élus soit 4,17% en 1992 et 6 élus soit 4,80% en 1993 et de l'U.d.r-Mwinda: 6 élus soit 4,80% en 1993. La dernière est une constellation de partis de moindre gabarit réalisant des scores variant de 1 à 4 élus: l'U.f.d, le P.c.r, l'U.p, etc.

Un phénomène à signaler, c'est celui des élus indépendants, au nombre de 6 en 1992, qui disparaissent en 1993 du fait de la motion de censure et de la dissolution de l'Assemblée nationale qui scindent l'espace politique nationale en deux camps radicalement et diamétralement opposés, ne faisant plus de place à aucune autre alternative ou esthétique politique s'autopro-

clamant indépendante.

### 1.2. La période post conflits (1998-2012)

Au cours de cette deuxième période, plus longue, trois scrutins législatifs ont été organisés, en 2002, 2007 et 2012, dont les résultats sont représentés par les tableaux synop-



Par Claude-Richard M'Bissa.



Une vue des députés.

tiques ci-après et les observations se situent à l'antipode de celles de la première séquence.

#### Tableau synoptique des sièges à l'Assemblée nationale (n°2)

### 2- L'analyse et le commentaire.

#### 2.1. La première période (1992-1997)

La période post Conférence nationale souveraine se caractérise par une euphorie populaire et par l'engouement des décideurs publics d'appliquer les résolutions de la grande messe nationale. Les différents scrutins de l'année 1992 n'ont donné lieu à aucune réelle contestation car organisés consensuellement et dans la transparence. Concernant les résultats, le score du P.c.t reflète le niveau des attaques musclées et des dénonciations sévères subies à la C.n.s. Ce parti paie ainsi le prix de la gestion monolithique et scabreuse du pays durant la belle et nostalgique époque du marxisme-léninisme triomphant.

L'U.pa.d.s et le M.c.d.d.i récoltent, sans conteste, les fruits de l'aura de leurs leaders charismatiques respectifs, Pascal Lissouba et Bernard Bakana Kolélas. Il en va de même pour les partis intermédiaires qui tirent également profit de la personnalité de leurs dirigeants: le R.d.p.s de Jean-Pierre Thyssère-Tchicaya, le R.d.d de Jacques Joachim Yhombi-Opango, l'U.f.d de Charles David Ganao et l'U.d.r-Mwinda de André Nt-satoubantou Milongo.

#### 2.2. La deuxième période (1998-2012)

Cette période d'après les guerres civiles, se singularise par une gestion hégémonique du pouvoir par le parti vainqueur, le P.c.t. Il s'agit, en réalité, d'une démarche volontariste, élaborée pour exclure du jeu politique, les acteurs défaits par la victoire militaire. Cette démarche s'extériorise et se concrè-

tise, d'abord, à travers le texte de la Constitution du 20 janvier 2002, particulièrement l'article 58 qui limite l'âge du candidat à la présidence de la République à 70 ans et qui exige un minimum de 24 mois de résidence, de façon ininterrompue sur le territoire national. Nul besoin d'être un grand clerc pour comprendre que ces dispositions visaient à disqualifier les deux grands calibres de la politique congolaise de l'époque, âgés de plus de 70 ans et en exil: Pascal Lissouba et Bernard Bakana Kolélas.

Ensuite, les slogans politiques répétés à satiété dans les médias audiovisuels, de type «transformer la victoire militaire en victoire politique» constituent une illustration incontestable de la volonté politique hégémonique des vainqueurs des guerres civiles. Cela se vérifie, aujourd'hui, à contrario, à travers les dénonciations et les contestations inlassables de l'opposition, à propos de la mauvaise organisation des élections par la Conel (Commission d'organisation des élections), des perpétuelles magouilles et du système effréné des achats des consciences. Même la frileuse et timorée Eglise catholique du Congo, qui a suivi les élections législatives de 2012 à travers l'un de ses services, la Commission épiscopale Justice et Paix, prend position en déplorant le manque de transparence dans l'organisation et les mêmes irrégularités qu'en 2007 et 2009 et en réclamant la démission de la Conel. (1)

Bref, encensé à tout propos par ses thuriféraires, le système électoral actuel, qui a hissé son initiateur, le P.c.t, au firmament, semble congénitalement vicié et porteur des germes de discorde.

#### Conclusion

Somme toute, de moins d'un cinquième, soit 15,83% des élus en 1992, le P.c.t a opéré une remontée remarquable et spectaculaire, 20 ans plus tard, en occupant, actuellement, les deux tiers des sièges à l'hémicycle, soit 65,44% -non compris les partis alliés- alors que

#### 1.1.1. Tableau synoptique des sièges à l'Assemblée nationale (n°1)

| 1992  |                       |               |                    | 1993    |                       |               |                    |     |         |
|-------|-----------------------|---------------|--------------------|---------|-----------------------|---------------|--------------------|-----|---------|
| N°    | Formations politiques | Nombre d'élus | Pourcentage d'élus | N°      | Formations politiques | Nombre d'élus | Pourcentage d'élus |     |         |
| 1     | U.P.A.D.S             | 40            | 33,33%             | 1       | U.P.A.D.S             | 50            | 40,00%             |     |         |
| 2     | M.C.D.D.I             | 29            | 24,17%             | 2       | M.C.D.D.I             | 22            | 17,60%             |     |         |
| 3     | P.C.T                 | 19            | 15,83%             | 3       | P.C.T.-U.R.D          | 21            | 16,80%             |     |         |
| 4     | R.D.P.S               | 9             | 7,50%              | 4       | R.D.D                 | 6             | 4,80%              |     |         |
| 5     | Indépendants          | 6             | 5,00%              | 5       | U.D.R-Mwinda          | 6             | 4,80%              |     |         |
| 6     | R.D.D                 | 5             | 4,17%              | 6       | R.D.P.S               | 4             | 3,20%              |     |         |
| 7     | U.F.D                 | 2             | 1,67%              | 7       | U.F.D                 | 4             | 3,20%              |     |         |
| 8     | Autres partis (*)     | 10            | 8,33%              | 8       | P.C.R                 | 2             | 1,60%              |     |         |
|       |                       |               |                    | 9       | Autres partis (**)    | 10            | 8,00%              |     |         |
| TOTAL |                       |               | 120                | 100,00% | TOTAL                 |               |                    | 125 | 100,00% |

(\*) Autres partis : U.P, R.N.D.P, ADEYA, U.D.C, F.D.P, C.N.D.D, M.A.R.S, U.R.N et U.N.D.P.  
Source : Arrêté n° 3809 du 3 août 1992.

(\*\*) Autres partis : U.P.S.D, U.D.P.S, U.P.R.N et U.C.

Sources : Arrêté n° 1058 bis du 20 mai 1993 et arrêté n° 1678 du 10 juin 1992.

#### Tableau synoptique des sièges à l'Assemblée nationale (n°2)

| 2002  |                       |               |                    | 2007    |                       |               |                    |     |         |
|-------|-----------------------|---------------|--------------------|---------|-----------------------|---------------|--------------------|-----|---------|
| N°    | Formations politiques | Nombre d'élus | Pourcentage d'élus | N°      | Formations politiques | Nombre d'élus | Pourcentage d'élus |     |         |
| 1     | P.C.T                 | 51            | 39,53%             | 1       | P.C.T                 | 48            | 35,03%             |     |         |
| 2     | Indépendants          | 23            | 17,83%             | 2       | Indépendants          | 35            | 25,55%             |     |         |
| 3     | R.D.P.S               | 6             | 4,65%              | 3       | M.C.D.D.I             | 11            | 8,03%              |     |         |
| 4     | U.D.R-Mwinda          | 6             | 4,65%              | 4       | U.P.A.D.S             | 11            | 8,03%              |     |         |
| 5     | U.P.A.D.S             | 4             | 3,11%              | 5       | M.A.R                 | 5             | 3,65%              |     |         |
| 6     | A.P.C                 | 2             | 1,55%              | 6       | M.S.D                 | 4             | 2,92%              |     |         |
| 7     | U.D.D                 | 2             | 1,55%              | 7       | A.P.C                 | 3             | 2,19%              |     |         |
| 8     | U.P.D.P               | 2             | 1,55%              | 8       | Club 2002 P.U.R       | 3             | 2,19%              |     |         |
| 9     | U.R.N                 | 2             | 1,55%              | 9       | F.N                   | 3             | 2,19%              |     |         |
| 10    | M.A.R                 | 2             | 1,55%              | 10      | R.D.P.S               | 2             | 1,46%              |     |         |
| 11    | U.P                   | 2             | 1,55%              | 11      | U.P.D.P               | 2             | 1,46%              |     |         |
| 12    | Autres Partis (*)     | 27            | 20,93%             | 12      | U.P                   | 2             | 1,46%              |     |         |
|       |                       |               |                    | 13      | U.R                   | 2             | 1,46%              |     |         |
|       |                       |               |                    | 14      | Autres partis (**)    | 6             | 4,38%              |     |         |
| TOTAL |                       |               | 129                | 100,00% | TOTAL                 |               |                    | 137 | 100,00% |

(\*) Autres partis : A.M.P.D, R.C, A.E.V, C.M.P.K, Club 2002 PUR, C.R.A.S.P.E.N, C.D.U.R, P.A.R, M.R.R, U.R, C.A.D.D-MJ, U.P.D.P, O.S.D, M.U.D.E.C et U.P.

(\*\*) Autres partis : C.R, J.E.M, U.D.R-Mwinda, U.F.D, M.D.P et Partie La Vie.

#### Tableau synoptique des sièges à l'Assemblée nationale (n°3)

| 2012  |                       |               |                    |       |                       |                    |     |         |
|-------|-----------------------|---------------|--------------------|-------|-----------------------|--------------------|-----|---------|
| N°    | Formations politiques | Nombre d'élus | Pourcentage d'élus | N°    | Formations politiques | Pourcentage d'élus |     |         |
| 1     | P.C.T                 | 89            | 65,44%             | 8     | M.U.S.T               | 1,4%               |     |         |
| 2     | Indépendants          | 12            | 8,82%              | 9     | U.P.D.P               | 1,4%               |     |         |
| 3     | M.C.D.D.I             | 7             | 5,15%              | 10    | Club 2002-P.U.R       | 0,73%              |     |         |
| 4     | U.P.A.D.S             | 7             | 5,15%              | 11    | C.P.R                 | 0,73%              |     |         |
| 5     | R.D.P.S               | 5             | 3,68%              | 12    | P.R.L                 | 0,73%              |     |         |
| 6     | M.A.R                 | 4             | 2,94%              | 13    | U.F.D                 | 0,73%              |     |         |
| 7     | R.C                   | 3             | 2,21%              | 14    | U.R                   | 0,73%              |     |         |
| TOTAL |                       |               |                    | TOTAL |                       |                    | 136 | 100,00% |

l'U.pa.d.s, majoritaire en 1992, et le M.c.d.d.i effectuent une plongée vertigineuse, passant respectivement de 40% en 1993, à 5,15% en 2012 et de 24,17% en 1992 à 5,15% 2012. Cette fulgurante remontée de l'ancien parti unique serait vivement saluée, si elle ne suscitait pas d'insistantes méfiances, d'incessantes contestations et une kyrielle d'interrogations sur l'environnement organisationnel des élections. Le personnel politique dirigeant de notre pays réalise-t-il

réellement le cheminement inexorable actuel vers une impasse politique, avec des conséquences néfastes prévisibles pour la cohésion nationale, les risques certains résultant de sa dynamique d'enfermement en cours, à travers une gestion patrimoniale du pouvoir et de ses bienfaits, les effets multiplicateurs et amplificateurs, sur les ressources du déjà richissime P.c.t, découlant de l'application de la loi sur le financement des partis politiques, le retour inéluctable à la case-départ du monolithisme, avec

pour corollaire de s'éloigner, évidemment, de l'idéal démocratique et du projet multipartite et, finalement, le blocage, à terme, du jeu politique national?

Claude-Richard M'BISSA  
Ancien élève  
de Sciences Pô Paris

Note:  
1- La Semaine Africaine n° 3231 du 5 octobre 2012, «L'observation judiciaire des élections suppose que nous soyons tous impliqués» P.11

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage,  
centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 00 (242) 22 294..13.34/05 736 64 64/01 018.12.55  
République du Congo.

## ANNONCE LEGALE «SINO CONGO RESSOURCES», en sigle «SCR-SARL»

Société à Responsabilité Limitée au capital  
de F. CFA: 3 000 000  
Siège social: Village Ndjeno, avenue de la Frontière,  
en face du lac Nanga/RCCM/CG/PNR/08 B 609  
Pointe-Noire - République du Congo

### NOMINATION D'UN NOUVEAU COGERANT

Aux termes d'un procès-verbal d'Assemblée Générale Ordinaire des associés de la société susmentionnée, en date du 03 septembre 2012, déposé au rang des minutes du Notaire soussigné, le 08 novembre 2012, enregistré à Pointe-Noire, le 09 novembre 2012, folio 200/21 n° 8142;  
Les associés ont, entre autres résolutions, procéder à la nomination de Monsieur TO NGO Bond, en qualité de nouveau cogérant de la société, pour une durée indéterminée, en remplacement de Monsieur TO NGO Fung.  
**DEPOT LEGALE:** Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 13 novembre 2012, sous le n° 12 DA 1082.

*Fait à Pointe-Noire, le 15 novembre 2012.*

*Pour avis*

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,  
Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
368, Avenue Général De Gaulle,  
Immeuble Ex-Rodriguez (Eric Pressing), 1<sup>er</sup> étage,  
centre-ville  
B.P: 1431; Tél.: 00 (242) 22 294..13.34/01 018.12.55  
République du Congo.

## ANNONCE LEGALE

### «INTERVENTION MECANIQUE», en sigle «INTERMEC-SARLU»

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle  
Au capital de F. CFA: 1 000 000  
Siège social: Rue d'Okouma, derrière le Lycée Technique  
POATY Bernard/RCCM/CG/PNR/12 B 353  
Pointe-Noire - République du Congo

### CESSION DE PARTS - TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - TRANSFORMATION EN SARL

Aux termes d'un procès-verbal en date du 22 Octobre 2012, reçu par le Notaire soussigné, le 23 octobre 2012, et dûment enregistré, l'associé unique de la société «INTERMEC-SARLU» a décidé de: - Céder à la société «SE.AS-Sarlu» Cinquante et une (51) parts de ses cent (100) parts qu'il détient dans la société «INTERMEC-SARLU». Suite à cette cession, la société «INTERMEC» est transformée en une SARL pluripersonnelle, sans création d'une personne morale nouvelle; - Transférer le siège social de la Rue d'Okouma, derrière le Lycée Technique POATY Bernard, au 312, avenue Marien NGOUABI, Immeuble SCI les Cocotiers, face bureaux Nations Unies, centre-ville, Pointe-Noire, République du Congo.  
En conséquence de ce qui précède, les statuts de la société «INTERMEC» ont été mis à jour.  
**FORMALITE LEGALE:** Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 29 Octobre 2012, sous le n° 12 DA 1039.

*Fait à Pointe-Noire, le 8 novembre 2012.*

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE, Notaire

## AVIS DE VENTE



Vente d'un domaine de quatre parcelles jumelées avec une vaste maison (projet magasin d'expositions et bureau), situé à Loukanga 1, sur la voie principale.

Pour tous renseignements, contacter les enfants Meubles Ngoma:

Tél.: 04 414 12 46 / 06 889 98 99

### Association pour la Reconstruction et le Développement Social du Pool

## Message de soutien à notre équipe, A.C Léopards de Dolisie

Le président de l'Association pour la Reconstruction et le Développement Social du Pool invite la population du Pool, en particulier, et du Congo, en général, à soutenir notre meilleure équipe en finale de la Coupe de la confédération Africaine de Football (CAF), AC Léopards de Dolisie, pour sa victoire en retour, contre l'équipe Djoliba du Mali.

Allez les Léopards du Président Remy AYAYOS IKOUNGA, le peuple congolais tout entier est derrière vous.

*Bonne chance!*

Didier Clotaire BOUTSINDI

Président

## IN MEMORIAM

Général F.X. NDONGO-MOKANA; David DIBEKE; Julienne ZATONGA; Marie-Hélène MIDIO DOUMO, épouse GANGA; Solange et Richard MIDIO; lieutenant Sylvain MIDIO; Ghislain-Ottis et Olive-Charelle TOUMBA; Mme



Mathilde JOHNSON; Michel BONDOMA prient parents, amis et connaissances de se souvenir de leur regrettée fille, MIDIO PIRETTE Kim Bertina, décédée le 11 novembre 2011, à Brazzaville, dans sa douzième année. Les messes sont dites en sa mémoire, en l'Eglise Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde du Plateau des 15 ans, Saint-Esprit de Mougali et à la chapelle de Javouhey, tout ce mois de novembre.

*Que l'Eternel se souvienne et la comble de sa miséricorde!*

## MINISTERE DES SPORTS ET DE L'EDUCATION PHYSIQUE CABINET

## COMMUNIQUE

BRAVO AC LEOPARDS!  
BRAVO AC LEOPARDS!  
BRAVO AC LEOPARDS!

A toute la Communauté Sportive Nationale !  
A tous les amoureux du ballon rond !  
Le Ministère des Sports et de l'Education Physique organise une collecte de fonds pour manifester notre soutien et notre solidarité à l'Equipe de l'AC LEOPARDS de Dolisie, qualifiée à la phase finale de la Coupe de la Confédération Africaine de Football, version Vainqueurs des Coupes.

Tous les contributeurs, personnes morales ou physiques, sont appelés à s'organiser pour déposer leurs contributions dans le compte: «BRAVO AC LEOPARDS LCB n° 233 813 011 01»

De même, dans les mairies d'arrondissement de Brazzaville, des box sont disponibles pour recevoir les différentes contributions.

Le produit de la collecte sera remis, solennellement, devant Huissier de Justice, Commissaire Priseur, à l'Equipe de l'AC LEOPARDS, avant le match retour du Dimanche 25 novembre 2012, à Dolisie.

Merci pour votre soutien.

Bravo AC LEOPARDS!

## LA SEMAINE AFRICAINE

Bd. Lyautey (en face du CHU)  
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE  
Direction - Tel: (242) 06.668.24.72 / 06.678.76.94

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

**Président:**  
Rév. Père Miguel Angel Olaverri  
**Administrateur apostolique de Pointe-Noire**

**Directeur de Publication:**  
Joachim MBANZA

**Secrétaire de rédaction**  
Véran Carrhol YANGA  
Tel: (242) 06.668.24.72  
**Saisie&Montage (PAO):**  
Atelier La Semaine Africaine  
**Service Commercial:**  
Brazzaville:  
Tél. 06.889.98.99/05.500.77.76  
Pointe-Noire:  
Tel:05.557.78.71/06.655.8003  
**Représentant en Europe:**  
Cyr Marc KOUTEKISSA  
E-mail: koutek@hotmail.com

## Nouveaux tarifs pour abonnement

| Congo                              | Autres pays d'Afrique |
|------------------------------------|-----------------------|
| <b>6 mois</b>                      | 96 Euros              |
| Retrait sur place: 15.600          | 192 Euros             |
| Expédié: 23.400                    |                       |
| <b>1 an</b>                        | <b>Europe</b>         |
| Retrait sur place: 31.200          | 96 Euros              |
| Expédié: 46.800                    | 192 Euros             |
| <b>France, Afrique Francophone</b> | <b>Amérique-Asie</b>  |
| 91 Euros                           | 100 Euros             |
| 182 Euros                          | 200 Euros             |

Pour tous renseignements, contacter les bureaux de La Semaine Africaine à Brazzaville et à Pointe-Noire.  
e-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Société de Services et d'Ingénierie Informatique (SSII)

L'implémentation des Solutions Intégrées ERP SAP,  
C'est notre métier !



RCCM CG/PNR/09 B 1062 - NIU n° M2011110001330065

Tél (242) 05 551-91-89, 05 680-32-12,  
WWW .statim-technologies.com

## ANNONCE!

Le 27 novembre 2012, 1<sup>ère</sup> Journée SAP au Congo,

L'Editeur Mondial des Solutions Intégrées ERP arrive au Congo,

- Une Rencontre B2B inédite avec les Dirigeants des Entreprises!

- Une Journée de DEMO LIVE Fonctionnelle, d'échanges, de travail et de présentation de la gamme des solutions intégrées ERP SAP.

Les meilleures sociétés les mieux gérées au monde sont sur SAP!

Ensemble, nous trouverons des solutions adaptées!

· **Lieu de l'événement:** hôtel SAPHIRE, centre ville Brazzaville

· **Heures :** de 9h à 17h





Après la destruction des CD et DVD saisis aux Etablissements «Fula Nge-Nge»

## L'Aredim menace de porter plainte contre le B.c.d.a

Président de l'Aredim (Association des distributeurs et des redistributeurs de musique), Pascal Benjamin N'Zoutani menace de porter plainte contre le B.c.d.a (Bureau congolais du droit d'auteur), si une solution à l'amiable n'est pas trouvée. Et pour cause: en date du mardi 13 novembre 2012, les agents de cette institution placée sous la tutelle du Ministère de la culture et des arts, flanqués d'un huissier de justice et des gendarmes, ont organisé une opération de saisie et de destruction des œuvres (CD et DVD) aux Etablissements Fula Nge-Nge, situés à Mougali (arrondissement 4 de Brazzaville). Au motif que celles-ci étaient piratées. Une mesure contre laquelle s'insurge le président de l'Aredim. Qui a exprimé son indignation, lors d'un point de presse, mercredi 21 novembre 2012, au restaurant «La bonne humeur», à Poto-Poto (arrondissement 3). C'était en présence de MM. Bartel Mbemba et Guy Julien Mouanga, respectivement, manager et conseiller juridique des établissements Fula Nge-Nge.



De g. à dr.: Guy Julien Mouanga, Pascal Benjamin N'Zoutani et Bartel Mbemba.

Premier à prendre la parole, Guy Julien Mouanga a précisé que lors de cette opération, les étalages des Etablissements Fula Nge-Nge ont été «vidés, sous prétexte qu'ils vendaient des supports CD et DVD piratés». Parmi les produits saisis, a-t-il ajouté, il y avait près de 80 000 exemplaires «issus des contrats dûment signés avec leurs auteurs» et pour lesquels les Etablissements Fula Nge-Nge ont «eu à honorer des obligations financières auprès du B.c.d.a». «C'est pourquoi, aujourd'hui, nous sommes ici pour faire entendre notre voix, pour dénoncer ce qui a eu lieu auprès des établissements Fula Nge-Nge, parce que ça n'a pas été fait dans les normes requises, dans le respect de la réglementation», a-t-il conclu. Présent lors de l'opération, Bartel Mbemba a précisé que l'or-

donnance signée du président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, autorisait la saisie et non la destruction des OAJMES. «J'ai proposé à l'huissier de justice qu'on fasse un tri, il a refusé et a proposé qu'on aille faire le tri à la Direction du B.c.d.a. Et ce monsieur s'est mis à vider, sans même inventorier ce qu'il a pris. Il a vidé la boutique, même Brazza j'y crois (ndlr: le single en hommage aux victimes des explosions du 4 mars) y est passé», a-t-il expliqué. Pascal Benjamin N'Zoutani s'est insurgé contre le modus operandi de l'huissier de justice commis à cette opération de saisie et de destruction des CD et DVD. Selon lui, il fallait que celui-ci se limite à l'esprit de l'ordonnance du président du Tribunal de grande instance de Brazzaville, qui parle, uniquement, de «saisie» et non de

destruction. Et puis, pense-t-il, l'huissier aurait dû inventorier les œuvres saisies, qui ne sont pas piratées. «Tout ce qui avait été saisi chez Fula Nge-Nge, c'étaient des œuvres phonographiques originales, parce que nous avons des contrats et nous payons les D.r.m (ndlr: Droits de reproduction mécanique) au B.c.d.a. On n'a pas compris comment est-ce que le B.c.d.a peut venir saisir les pièces dont ils ont reçu les D.r.m. Si la maison Fula Nge-Nge aurait vendu des CD et DVD piratés, je me pose la question, puisqu'on a reçu les dépôts de certains distributeurs qui n'ont rien à voir avec le B.c.d.a: le CD de Brazza j'y crois, dont on a donné la distribution exclusive à Fula Nge-Nge, était-il, aussi, un pirate? Moi, je croyais, que, selon la procédure, après la saisie, on allait trier, avec les experts du B.c.d.a et l'huissier de justice, les produits pirates

et les originaux. Si nous avons tenu ce point de presse, c'est pour rappeler que nous sommes dans un Etat de droit; il ne faudrait pas que certains cadres ou agents de ce pays se permettent de créer des situations pour que les gens se plaignent contre l'Etat. Si, à l'amiable, ça n'aboutit pas, nous, Aredim, qui défendons les intérêts de ses membres, nous allons porter plainte contre le B.c.d.a, et ils vont nous justifier le nombre de CD et DVD détruits, parce que, jusque-là, on n'a pas le Procès-verbal de destruction. Nous interpellons le gouvernement, afin qu'il nous écoute, a-t-il martelé.

L'Aredim et le B.c.d.a régleront-ils leur problème à l'amiable ou finiront-ils devant les tribunaux? L'avenir nous le dira.

Véran Carrhol YANGA

### Centre culturel russe de Brazzaville

## Une leçon de russe en mémoire de Samouil Marchak

Le jeudi 15 novembre 2012, a eu lieu, au Centre culturel russe de Brazzaville, une leçon d'essai de la langue russe en mémoire du célèbre poète russe Samouil Iakovlevitch Marchak, auteur de la littérature pour enfants, dramaturge, critique littéraire et traducteur. Qui a vu le jour, le 3 novembre 1887, à Voronej, et est entré dans le monde de la littérature, en 1902, à Saint-Petersbourg.



Le directeur du Centre culturel russe, pendant son allocution, lors de la leçon sur Samouil Marchak.



Photo de famille après la leçon sur Samouil Marchak.

La leçon sur cet éminent poète russe s'est déroulée en présence du directeur du Centre culturel russe, M. Ilya Marotchkine, et des professeurs de la langue russe des lycées de Brazzaville, membres de l'Association congolaise des professeurs de la langue et littérature russes. Le nom de Marchak reste gravé dans la mémoire du peuple russe. Ses poésies, telles que «Le ballon», «Un moustachu zébré», «Les petits dans la cage», ses contes et devinettes sont bien connus des enfants. Ils écoutent et apprennent les poésies de Samouil Iakovlevitch, avec plaisir et enthousiasme.

Pendant le cours présenté par Mme Yanina Enzanza, les auditeurs de la langue russe ont compris que les œuvres du poète n'étaient pas écrites seulement pour les enfants, mais aussi, pour les personnes de tous les âges. Ils pensent que Marchak était, aussi, un grand pédagogue, car les œuvres de ce grand poète apporte la consolation, la tranquillité, le réconfort, la force intérieure et rendent les lecteurs vaillants, courageux, sages, intelligents, patients et endurants dans la vie.

Le point culminant de la leçon d'essai consacrée à Samouil Iakovlevitch Marchak était la projection des dessins animés adaptés de l'œuvre du grand poète intitulée: «Un homme distrait». Les auditeurs participant au cours ont trouvé ce film très éducatif et, au même moment, divertissant et récréatif. Ils ont découvert le grand talent de Marchak de savoir parler aux petits.

Le professeur de russe a procédé, ensuite, à la présentation des œuvres dramaturgiques de Samouil Iakovlevitch Marchak, telles que «Douze mois», «Des choses sages» et «La case du chat», qui ont connu une grande popularité. Marchak, en tant que critique littéraire - rappela-t-elle, est connu par son recueil des articles «L'éducation par la parole» et «Lyrique choisie» - le dernier ouvrage de l'écrivain, et en tant que traducteur, les lecteurs peuvent le reconnaître à travers des sonnets de Shakespeare, des œuvres de Byron, Keats et Kipling.

Clôturant sa leçon, Mme Enzanza a exprimé ses vœux de rendre inoubliable l'œuvre créatrice de Samouil Iakovlevitch Marchak, dans les milieux littéraires congolais.

Sévérine EGNIMBA

### Dolisie

## Enfin, le vieux bâtiment inachevé du Cercle culturel va être reconstruit

Considéré jusqu'ici comme un lieu «hanté», le Cercle culturel de Dolisie, un vieux bâtiment décennal inachevé, sera, enfin, reconstruit. La cérémonie symbolique de sa démolition a eu lieu, le samedi 17 novembre 2012. Sous le patronage du maire de la ville, Paul Adam Dibouilou.

Dans son allocution de circonstance, le maire de Dolisie a expliqué: «Je pense que c'est le cri du cœur, le souffle fort des Dolisiens et des Dolisiennes qui a fait que nous puissions revenir ici, dans cette ville, pour essayer d'apporter notre pierre à l'édifice. Parce que le Cercle culturel de Dolisie était attendu depuis de nombreuses années par des Dolisiens. Nous avons fait un plaidoyer lourd, depuis. Voici, aujourd'hui, que c'est la joie... Nous allons rebâtir un cercle culturel nouveau. Un édifice digne de la modernité qui changera le visage de Dolisie, de manière asymétrique avec le marché moderne de la ville. Nous essayons d'implanter des édifices qui feront la beauté de la ville de Dolisie. La ville va changer de visage, au jour le jour. Nous allons nous y accommoder et le gouvernement est là pour nous donner le coup de pouce. Le président de la République, Denis Sassou-Nguesso, est, lui-même, un produit culturel de Dolisie et, il est, toujours, là, bienveillant pour nous donner

le coup de pouce pour que sa ville de prédilection requière, naturellement, son rang de 3<sup>ème</sup> ville du Congo». Les sages de la localité étaient à l'honneur. Ils ont déroulé un rituel de bénédiction des travaux de reconstruction. De même, ils ont fait des incantations en faveur du premier citoyen de la ville. «Au nom des aïeux, nous te consacrons, véritablement, dans ton fauteuil de maire de la ville. Prends le pouvoir et commande, de jour comme de nuit. Tu es chez toi. Tu es notre digne fils sur qui nous comptons, dorénavant, pour moderniser cette ville, comme tu sais bien le faire. Nous avons, longtemps, recherché un fils de ta trempe pour commander aux destinées de cette terre de nos ancêtres: la ville de Dolisie. Ni soubresauts, ni secousses, plus rien ne pourra t'emporter. Tu as le pouvoir de tous les aïeux. Commande aux hommes et aux femmes. Tes ancêtres te soutiennent dans ton combat», a marmonné le président des sages du Niari, le vieux Nzaou Bayoula.



Paul Adam Dibouilou procédant à la démolition.

De nombreux Dolisiens ont salué la volonté du gouvernement de la République de reconstruire le Cercle culturel de Dolisie, qui constitue un des symboles de la ville. Ils ont, par ailleurs, exprimé le souhait que l'opérateur adjudicataire puisse exécuter les travaux selon les ré-

gles de l'art. En respectant, également, le délai de livraison de l'ouvrage.

Eric MAHOUNGOU-NZINGOU

(Correspondant permanent à Dolisie)

### ERRATUM

Une erreur s'est glissée dans l'interview de Nzongo' Soul, publiée en page 13, dans les éditions 3242 du vendredi 16 et 3243 du mardi 20 novembre 2012. Le chanteur congolais est lauréat du Prix Découvertes Rfi, en 1984 et non en 2004, comme nous l'avions écrit. Toutes nos excuses pour cette erreur.

## AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

POUR LA FOURNITURE DES EQUIPEMENTS DE L'UNITE JEUNE AAISC/AMSCO

Don kfw: n° BMZ 2006.66.560 + 2008.66.228  
AON n° 001/AAISC/AMSCO/12

L'association pour l'appui aux initiatives de sante communautaire, l'association de marketing social du Congo (AAISC/AMSCO) a reçu de la Banque Allemande de Développement (KfW) un fonds destiné à la mise en œuvre du Projet de Prévention du VIH-SIDA en Afrique Centrale (PPSAC). Conformément à la programmation des activités de ce Projet, l'AAISC/AMSCO se propose d'utiliser une partie de ce fonds pour effectuer les paiements autorisés au titre de l'Appel d'Offres national (AON) N°001/AAISC/AMSCO/12 relatif à la fourniture des équipements de son unité jeune. Le Directeur Exécutif de l'AAISC/AMSCO invite, par le présent avis d'appel d'offres, les candidats remplissant les conditions requises à présenter une offre sous pli cacheté pour la fourniture des équipements faisant l'objet du présent marché dont les spécifications techniques sont définies de la manière suivante:

cesseur 2.16 GHZ Intel core 2 DUO pour l'infographe et l'illustrateur (leur logiciel est déjà incorporé là-dedans)

2-2 portales 500 GIGA avec 2 rames avec les logiciels à part à intégrer après (logiciel X PRESS, logiciel PIG Mec ou photo shop (pour l'infographe et l'illustrateur);

3-1 Portable 320 Giga avec 4 rames;  
4-1 Desk Top 550 Giga avec 4 rames pour la secrétaire de rédaction;

5-4 appareils photo-numériques professionnels ou semi-professionnels pour les pigistes;

6-4 disques durs externes 500 GIGA avec 4 rames pour stocker les journaux;

7-8 Clés USB 4 Giga;

8-4 enregistreurs avec carte mémoire;

9-1 Imprimante multifonction HP 5500 couleur laser;

10-1 Stabilisateur 100W;

11- 5 Rallonges avec prises de terre marque NITRAM;

Les offres doivent être envoyées à l'adresse indiquée ci-après, au plus tard, le 5 décembre 2012, à 16 heures locales. Les offres reçues après le délai fixé seront rejetées. Les plis seront ouverts en présence des représentants des Soumissionnaires qui souhaitent assister à la séance d'ouverture, le 6 décembre 2012, à 10 heures 30 locales, à l'adresse indiquée ci-après.

ASSOCIATION POUR L'APPUI  
AUX INITIATIVES DE SANTE  
COMMUNAUTAIRE  
ASSOCIATION DE MARKETING  
SOCIAL DU CONGO (AAISC/AMSCO)

A l'attention du Directeur Exécutif  
de l'AAISC/AMSCO;  
172, rue SOWETO, QUARTIER  
TELEVISION, Makélékélé, Brazzaville  
non loin de la DEC générale  
Tél.: (242) 06 663 42 04 / 06 664 65 47  
B.P: 15 350 Email: [aaisc@yahoo.fr](mailto:aaisc@yahoo.fr)  
République du Congo

1- 2 Macintosh Mac OSX: 10.4.7 pro-



La CROIX ROUGE FRANCAISE recrute

### UNE SECRETAIRE LOGISTIQUE

Pour son bureau de Brazzaville

#### Descriptifs des tâches:

Sous la direction de la logistique:

- Responsable de la base de données des achats réalisés sur Brazzaville
- Responsable du suivi des consommations téléphoniques
- Responsable du suivi du stock structure du bureau de Brazzaville.
- Responsable de la gestion des vols aériens interne

#### Conditions demandées:

- Très bonne connaissance et maîtrise indispensable de l'outil informatique (Windows XP/Pack office 2007)
- Rigoureuse, organisée, sens d'initiative, autonome et capacité de travail en équipe
- Très bonne capacité rédactionnelle en Français, synthétique et claire
- Connaissance et adhésion aux valeurs du mouvement Croix-Rouge est un plus

Pour être complet, les dossiers de candidatures devront être composés de:

Curriculum vitae, lettre de motivation, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous enveloppe fermée et porter la mention «Croix Rouge Française-Secrétaire Logistique», au siège de la Croix Rouge, situé en face du ministère de la fonction publique, ne pas déposer d'originaux (aucun dossier ne sera rendu).

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard, le 30 novembre 2012.



La CROIX ROUGE FRANCAISE recrute

### Un Responsable Informatique

Pour son bureau de Brazzaville

#### Descriptifs des tâches:

Sous la direction de la logistique:

- Gestion du parc informatique de la Croix Rouge Française
- Administre le réseau informatique de la Croix Rouge Française de Brazzaville.
- Responsable du suivi des immobilisations
- Responsable des achats du matériel informatique et nécessaire pour en assurer la maintenance

#### Conditions demandées:

- Diplôme de technicien en maintenance informatique et réseau
- Forte expérience à un poste similaire
- Forte connaissance de l'outil informatique et de la gestion de réseau
- Rigoureux, organisé, sens d'initiative, autonome et capacité de travail en équipe
- Capacité pédagogique, écoute et très bonne aptitude technique
- Connaissance et adhésion aux valeurs du mouvement Croix-Rouge est un plus

Pour être complet, les dossiers de candidatures devront être composés de:

Curriculum vitae, lettre de motivation, copie légalisée des diplômes universitaires, attestations de travail délivrées par les précédents employeurs, extrait de casier judiciaire, certificat de nationalité.

Les dossiers de candidatures doivent être déposés, sous enveloppe fermée et porter la mention «Croix Rouge Française-Secrétaire Logistique», au siège de la Croix Rouge, situé en face du ministère de la fonction publique, ne pas déposer d'originaux (aucun dossier ne sera rendu).

Les dossiers devront être déposés à l'adresse ci dessus, au plus tard, le 07 décembre 2012



## Les clients d'Airtel Africa recevront les appels entrants gratuitement lorsqu'ils seront en Asie du Sud

*Le premier établissement d'itinérance intercontinental dans le monde offre les appels entrants gratuitement, afin de tirer parti de la portée du réseau d'Airtel en Inde, au Sri Lanka et au Bangladesh. Les hommes d'affaires, les touristes et les étudiants africains qui se rendent dans le sous-continent indien vont bénéficier de ce service.*

**Brazzaville, Congo le 15 Novembre 2012: Bharti Airtel, l'un des principaux prestataires de services de télécommunications dans le monde, avec des opérations dans 20 pays à travers l'Asie et l'Afrique, a présenté, aujourd'hui, le premier service gratuit d'itinérance intercontinental en incluant l'Inde, le Bangladesh et le Sri Lanka à son bouquet actuel ONE NETWORK. Les abonnés d'Airtel bénéficiaient, déjà, de ce service dans 17 pays à travers l'Afrique.**

**L**es clients d'Airtel en Afrique n'auront pas besoin de s'abonner au service ONE NETWORK ou d'acheter de nouvelles cartes SIM, car ils deviennent, automatiquement, des «citoyens» du réseau sans frontières d'Airtel, à travers l'Afrique et l'Asie. Ceci permet aux 60 millions de clients d'Airtel en Afrique d'aller en Inde, au Sri Lanka et au Bangladesh et de communiquer à des tarifs abordables. Offrir, gratuitement, des appels entrants en itinérance, à travers les continents, est une première mondiale parmi les fournisseurs de services mobiles. Cela va grandement aider les touristes, les entreprises, les hommes d'affaires et les étudiants qui souhaitent rester en contact avec leurs proches.

Commentant sur le service, Andre Beyers, le directeur marketing d'Airtel Africa, a déclaré: *«La communication mobile a la capacité de relier les communautés. Le service ONE NETWORK d'Airtel donne, désormais, à nos clients la possibilité de réduire considérablement, les frais d'itinérance, lorsqu'ils voyagent*

*à travers les deux continents. Notre objectif est d'offrir des solutions de communications mobiles pertinentes, à un prix abordable et à travers les frontières.»*

Dans les 17 pays africains, ONE NETWORK permet également aux clients d'Airtel d'utiliser leurs cartes SIM locales, lorsqu'ils sont à l'étranger, en leur donnant accès à des tarifs attractifs, lorsqu'ils effectuent des appels, accèdent aux données, ou profitent des services à valeur ajoutée. Lorsqu'ils sont à l'étranger, les clients d'Airtel ont également la possibilité d'obtenir du crédit, en achetant les cartes de recharge du pays hôte.

Le nouveau service va, sûrement, contribuer à l'augmentation du commerce intra-régional entre l'Afrique et les pays d'Asie du Sud qui s'élève, actuellement, à plus de 60 milliards de dollars américains. De même, le nombre de voyageurs africains vers ces trois destinations n'a cessé de croître. L'Inde est l'une des principales destinations pour la plupart des voyageurs africains qui s'y rendent pour le commerce, l'éducation et la santé.

### **Portée géographique du service ONE NETWORK d'Airtel**

Les pays couverts par le service One Network d'Airtel sont les suivants: le Kenya, le Burkina Faso, le Tchad, le Congo-Brazzaville, la République démocratique du Congo, le Gabon, le Ghana, Madagascar, le Malawi, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, les Seychelles, la Sierra Leone, la Tanzanie, l'Ouganda, la Zambie, l'Inde, le Bangladesh et le Sri Lanka.

## Coupe de la Confédération

## Maintenant ou plus jamais la Coupe!

Dimanche 25 novembre 2012. Finale-retour de la Coupe de la Confédération, au Stade Denis Sassou Nguesso. L'A.C Léopards de Dolisie y livrera un match historique, le match de sa vie, face à Djoliba A.C de Bamako. Ce jour-là, le club congolais côtoiera et convoitera, pour la première fois, le trophée continental.

L'événement est d'importance. Il est perçu comme un tournant dans l'histoire des participations du football congolais aux compétitions africaines inter-clubs, depuis 1975. Que sera ce match? La répétition du match retour, dans la phase de poules, entre les deux équipes ou le contraire.

En ce qui le concerne, l'A.C Léopards de Dolisie donnera le meilleur de lui-même, pour remporter le trophée. Ce serait «désastreux», pour paraphraser le directeur de cabinet du chef de l'Etat, Firmin Ayessa, s'il laisse échapper ce trophée qui lui tend les bras. Il a tout intérêt à gagner, en évitant de se laisser surprendre.

En faisant une brève rétrospective de son parcours, cette année, on revoit le long chemin parcouru par l'A.C Léopards. La stature des adversaires en imposait. S'il était acquis que les Centrafricains du Tempête Mocaf ne peseraient pas d'un grand poids, les éliminations du CS Sfaxien, de Tunisie, du F.C Heartland, du Nigeria, et du MAS de Fès, du Maroc, détenteur du trophée, n'ont pas été sans surprise. Personne ne s'y attendait, excepté un homme, Rémy Ayayos Ikounga, le président des Fauves. Et pourtant, elles furent nettes, régulières. Passé le cap des éliminations directes, la situation restait, toujours, précaire, dans la phase de poules. Les Fauves ont guerroyé contre des colosses. Mais, ils se



Ambitions et espoirs, tel est l'état d'âme des Fauves du Niari.

sont affirmés comme candidats sérieux et ont obtenu leur ticket pour les demi-finales. Devant ce vent impétueux, El Merreikh s'est révélé un géant aux pieds fragiles. Il s'est effondré, sans autre forme de procès. On n'a pas fini d'en parler. A partir de ce moment, l'A.C Léopards a vu ses chances quintupler.

Mais, en retrouvant Djoliba, en finale, nombreux ont réfléchi, sérieusement, sur une aventure qui a propulsé notre représentant dans le cercle très fermé des favoris. Le match aller a fini dans la joie.

Cela étant, Léopards livrera un combat d'une rare intensité à Dolisie, pour la manche retour. D'où il devra, à tout prix, sortir vic-

torieux. Puisse-nous former le vœu que, demain, le football congolais, après avoir remporté tant d'autres titres de noblesse, y ajoutera celui de la Coupe de la Confédération?

L'exploit est à portée de la main. Pourvu que nos Fauves s'y mettent, réellement. Un résultat nul aurait, par ailleurs, la chance de les couronner, également. Plus qu'un vœu, c'est un pari et un impératif catégorique que les milliers de sportifs congolais rappellent aux joueurs, au staff technique et aux dirigeants. Voilà qui pourrait aiguïser leur soif de la victoire. C'est maintenant ou plus jamais... la Coupe!

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

## Solidarité

## Opération coup de cœur pour les Fauves du Niari!



Le ministre Opimbat annonçant le lancement de la campagne de collecte des fonds.

Le match retour de la finale de la Coupe de la Confédération, dimanche 25 novembre 2012, au Stade Denis Sassou Nguesso, à Dolisie, suscite une grande mobilisation, avec des appels pour un soutien indéfectible à l'A.C Léopards, notamment, celui du Ministère des sports et de l'éducation physique, qui a lancé une campagne de collecte des fonds, dénommée «Bravo A.C Léopards», à travers tout le pays.

Pour le ministre des sports et de l'éducation physique, Léon Alfred

Opimbat, c'est une façon de soutenir cette équipe, qui est en voie de donner au pays son deuxième trophée continental des clubs, et de venir en appui de l'aide financière du chef de l'Etat aux Fauves du Niari, remis par son directeur de cabinet, avant leur départ à Bamako, pour y disputer le match aller.

Comment participer à cette opération de collecte des fonds? Tous les contributeurs, personnes physiques ou morales, sont appelés à s'organiser pour déposer leurs contributions dans les agences

L.c.b (La Congolaise de banque), sur toute l'étendue du territoire, dans le compte «Bravo A.C Léopards LCB n°233 813 011 01).

## Deux journées de collectes populaires

Le Ministère des sports est disposé à recevoir toutes contributions, aussi petites qu'elles soient, émanant de tous les Congolais de bonne volonté. Pour cela, des campagnes populaires de collectes, pendant deux jours, jeudi 22 et vendredi 23 novembre 2012, sont organisées, à Brazzaville, Dolisie et Pointe-Noire. Des bénévoles, munis de mégaphones, mobilisent la population, dans les lieux publics, notamment, les marchés, les ronds-points, etc., et appellent à la solidarité au profit de l'A.C Léopards de Dolisie. Dans l'espoir d'atteindre, selon le souhait du ministre Opimbat, «les mains et les cœurs de tous les Congolais».

Le dépouillement du produit des collectes et la remise des fonds à l'A.C Léopards de Dolisie, seront fait devant un huissier de justice, commissaire priseur. Avant le dimanche 25 novembre.

G.M.

## Basket-ball

## Le stage Young coach 2 sur la rampe

En vue de renforcer les performances et les aptitudes des entraîneurs congolais, un stage intitulé Young coach 2 a été dispensé, du 12 au 18 novembre 2012, au Stade Massamba-Débat, à Brazzaville. Sous légide de Fiba Afrique, en partenariat avec la Fécofet (Fédération congolaise de basket-ball).

Ce stage, dirigé par l'instructeur Théophile Ngoie wa Ngoie, de la République Démocratique du Congo, expert Fiba Afrique, a concerné treize entraîneurs ayant eu, déjà, l'attestation d'admission au Young coach module 1, organisé en avril 2011, et douze candidats auditeurs libres, en majorité, des étudiants de l'I.s.e.p.s (Institut supérieur de l'éducation physique et sportive), et des professeurs d'éducation physique et sportive. L'initiative a été bien appréciée par le directeur de l'éducation physique, du sport scolaire et universitaire, Louis Camille Itoua.

Clôturant le stage, il a, après avoir rappelé les objectifs du Congo, pour 2015, appelé les enseignants d'E.p.s à s'impliquer dans la détection des jeunes talents, en milieu scolaire. Pour une participation aux Jeux de l'O.n.s.s.u (Office national des sports scolaires et universitaires).

Il reste aux stagiaires d'aller transmettre leur savoir aux jeunes de leurs clubs respectifs, pour mériter la confiance placée en eux.

G.M.

## Eric-Pressing

## PRESSING DE LUXE

Situé au cœur économique de: \* Brazzaville  
rond-point Mougali \* Pointe-Noire centre ville,

## ERIC-PRESSING

## ERIC

- \* E = Expérience dans le cadre de Nettoyage à Sec
- \* R = Remplissant toutes les conditions de lavage
- \* I = Irréprochable pour un travail soigné et bien fait
- \* C = Compétence qui fait la différence

## PRESSING

- \* P = Professionnel confirmé
- \* R = Reste fidèle au bon service
- \* E = Entretien de qualité inégalable
- \* S = Service non stop
- \* S = Sollicité par les clients exigeants
- \* I = Incomparable, toute la ville en parle
- \* N = Nommé ERIC-PRESSING
- \* G = Garantit la longévité de nos vêtements

Faites confiance à notre pressing de luxe



Nouveau Logo,  
Nouvelle Vision!!

Depuis 20 ans, vous nous confiez  
vos plis et colis

Merci pour la confiance!

Export et Import Express  
(plis, colis, pièces détachées...)

## Service Commercial

Brazzaville: 1 Av. Foch (face à la Mairie), Tél: (+242) 05 550 10 87/06 622 00 01  
Pointe-Noire: Rond Point Kassai (face au CCF), Tél: (+242) 05 550 10 75/06 622 00 03

www.fx.fr

www.tntinternational.net